

Quel est le jour du sabbat chrétien ?



Quel est le jour du sabbat chrétien ?

Roderick Meredith

*Ce sujet est absolument **essentiel**,
beaucoup plus important que
la plupart des gens ne l'imaginent !*

*Il est en rapport direct avec la question de savoir
si, oui ou non, vous « connaissez » le vrai Dieu –
le Créateur suprême. En fait, c'est une condition
essentielle pour hériter la vie éternelle dans Son
Royaume à venir.*

CS-F édition 2.0 | juillet 2023
Titre original : *Which Day Is the Christian Sabbath?*
©2020 Église du Dieu Vivant
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Cette brochure n'est pas à vendre

Elle est envoyée *gratuitement* sur simple demande
à titre de service éducatif rendu au public.

Sauf mention contraire, 1) les passages bibliques cités dans cette brochure proviennent de la version Louis Segond, Nouvelle Édition de Genève 1979, et 2) toutes les citations tirées d'ouvrages ou de publications en langue anglaise sont traduites par nos soins.

Quel est le jour du sabbat chrétien ?

Des événements stupéfiants vont bientôt secouer ce monde de sa routine habituelle. *Tout* ce qui vous entoure changera dans un avenir proche ! L'homme est aujourd'hui capable de *détruire cette planète* plus d'une fois. Et, d'après l'Histoire, une fois mises au point, les armes de destruction ont *toujours* été utilisées par les nations en guerre.

Jésus a dit qu'à la *fin* de cette ère, seule, une *intervention directe* de Dieu arrêterait l'homme de la destruction de toute vie humaine sur cette planète. Il a dit : « Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé ; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés » (Matthieu 24 :22).

Alors que nous approchons rapidement de la *fin* de l'époque allouée au gouvernement humain, sous l'influence de Satan le diable, il est d'une importance capitale de considérer si, oui ou non, nous obéissons vraiment au Dieu qui nous a donné le souffle de la vie étant donné que le Jésus-Christ de la Bible a enseigné à maintes reprises que la « foi vide » ne suffit *pas* ! En conclusion de Son sermon sur la montagne, Jésus a dit : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais seulement celui qui *fait la volonté* de mon Père qui est dans les cieux » (Matthieu 7 :21).

À cet égard, Il demanda : « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que je dis ? » (Luc 6 :46). Et, lors d'une discussion avec les pharisiens, Jésus cita la prophétie d'Ésaïe en disant : « Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il

Quel est le jour du sabbat chrétien ?

est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. **C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes** » (Marc 7 :6-7). *Songez-y !* Jésus a clairement déclaré qu'il est possible de *L'adorer* et de *L'adorer* pourtant *en vain*, en suivant des commandements d'hommes ! Ensuite, Il leur dit : « **Vous rejetez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition** » (verset 9).

Il est donc clair, d'après Jésus-Christ, que nous sommes face à un *grave* problème lorsque les *traditions humaines* vont à l'encontre des *commandements* de Dieu !

Saviez-vous que votre bonne volonté à conserver saint le *vrai* jour du sabbat, que Dieu a rendu saint, *sera directement un facteur déterminant* pour recevoir la vie éternelle dans le Royaume de Dieu ? Saviez-vous que l'observance du sabbat est – et a toujours été – un commandement « test » spécial aux yeux de Dieu ?

Quel est le jour du sabbat biblique ?

Jésus-Christ nous a dit : « L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matthieu 4 :4). Il a aussi clairement montré que la Bible ne peut *pas* se contredire. Il a montré que l'enseignement des Écritures est cohérent, en disant : « **L'Écriture ne peut être anéantie** » (Jean 10 :35).

En développant ce thème, l'apôtre Paul a dit : « **Toute Écriture est inspirée de Dieu**, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre » (2 Timothée 3 :16-17).

Si vous acceptez de *croire* à ces déclarations inspirées, vous n'aurez *aucun problème* à comprendre ce sujet essentiel. En effet, de la Genèse à l'Apocalypse, la Bible nous instruit sur le véritable sabbat de Dieu. En fait, il s'agit de l'un des sujets les plus clairs et faciles à comprendre de toute la Bible – *à condition* de regarder les faits honnêtement, sans se préoccuper de « ce que les autres personnes pensent ». Rappelez-vous qu'à l'époque de Jésus, beaucoup de chefs religieux savaient que Jésus était le Christ, mais ils ne voulaient pas Le reconnaître : « **Car ils aimèrent la gloire des hommes plus que la gloire de Dieu** » (Jean 12 :43).

Avez-vous la foi et le courage de faire ce que Dieu commande, *sans vous préoccuper de ce que les autres pensent* ?

Le cas échéant, examinons la *preuve* claire et absolue du vrai sabbat du Dieu tout-puissant. Supposons que vous commenciez vos investigations au sujet du sabbat alors que vous êtes sur une proverbiale île déserte, et que les seuls écrits que vous ayez réussi à sauver, de votre naufrage, soient la Sainte Bible et un calendrier. Si vous commencez votre recherche avec un esprit complètement ouvert et objectif, en oubliant même le jour que vous observiez auparavant, *lequel* des sept jours devriez-vous garder suite à une telle étude objective ?

« Le dimanche ? », diriez-vous.

Jamais de la vie !

Pourquoi ? Parce que la Bible n'a jamais commandé à *personne* d'observer le dimanche en tant que jour d'adoration hebdomadaire ! Au contraire, elle nous donne pour instruction de *travailler* ce jour-là. En fait, de la Genèse à l'Apocalypse, beaucoup de versets bibliques montrent clairement qu'au lieu du *premier jour* – le dimanche – c'est le sabbat du *septième jour* (du vendredi au coucher du soleil au samedi au coucher du soleil) qui était observé par les véritables serviteurs de Dieu, aussi bien à l'époque de l'Ancien Testament qu'à celle du Nouveau. Et, ce même sabbat du septième jour *continuera* à être observé par les chrétiens ici-bas, durant les mille ans du règne imminent du Christ (Apocalypse 20 : 4-6) !

Remarquez ce qu'enseigne Jésus-Christ dans Marc 2 :23-28. Il permit à Ses disciples de cueillir des épis afin de les manger alors qu'ils marchaient le long d'un champ de blé, au cours d'un sabbat. Il fut défié sur ce point par les pharisiens qui avaient *ajouté* au sabbat plus de 60 « Fais ceci [...] ne fais pas cela » prenant valeur de loi – *selon eux* ! Mais Jésus répliqua : « **Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat, de sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat** » (versets 27-28).

Le Christ n'a *pas* dit que le sabbat a été fait pour les Juifs, mais pour « l'homme ». Il dit du sabbat (pas du *dimanche*), que Lui-même en était « le Maître ». Il ne fit pas la *moindre allusion* au sujet de l'abrogation du commandement du sabbat. Au contraire, Il montre ici, et plus loin dans les versets qui suivent, comment *observer* le sabbat d'une façon plus significative. Jésus dit encore que le sabbat a été « fait pour l'homme » – pour que l'homme *l'observe* – *longtemps avant* que le peuple juif existât.

À ce sujet, examinons le récit inspiré de Dieu, lorsqu'Il fit l'homme – et qu'Il lui donna subséquemment le sabbat. Dans Genèse 1 :1, nous

lisons : « Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre. » Cette création originelle pourrait avoir eu lieu des milliards d'années auparavant. Le verset suivant montre que la Terre devint informe et vide. Or, les versets qui suivent décrivent comment Dieu remit en ordre notre planète, il y a environ six mille ans lorsqu'Il créa sur la Terre la faune et la flore. À présent, reportez-vous au verset 26 : « Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. » Donc, l'humanité fut créée à l'« image » de Dieu. Elle reçut la « domination » ou le *gouvernement* sur tout le reste de la Création. Mais *comment* l'humanité devait-elle garder le contact avec son Créateur ? *Comment* devons-nous nous rappeler que le vrai Dieu est, en fait, le *Créateur* de *tout* ce qui existe ?

Genèse 2 :2-3 nous donne le début de la réponse : « Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. **Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia**, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant. »

Remarquez que Dieu « acheva » – ou « *rendit complète* » – Son œuvre de création en *se reposant* le septième jour de la semaine. Le mot « sabbat » est dérivé du mot hébreu « *shabath* », qui signifie littéralement « repos » ou « cessation ». Dieu *créa* le sabbat en se reposant ce jour-là. Il le « bénit » et le « sanctifia », c'est-à-dire qu'Il mit à part ce jour pour une raison sainte – et *pas un autre jour* ! En bénissant et en sanctifiant le sabbat du septième jour, Dieu montra *Sa présence dans* ce jour de façon très spéciale. Car, de tous les jours de la semaine, celui-là *seul* Le désigne de manière unique comme le véritable Dieu, Celui qui créa l'Univers et qui le dirige.

Le dimanche dans le Nouveau Testament

Le mot « dimanche » n'apparaît même pas dans les traductions littérales de la Bible. Néanmoins, nous *pouvons* trouver l'expression « le premier jour de la semaine ». Cela se reproduit huit fois dans le Nouveau Testament. Cinq de ces références décrivent l'arrivée de Marie de Magdala et d'autres au sépulcre *après* la résurrection du Christ (Matthieu 28 :1 ; Marc 16 :1-2 ; Marc 16 :9 ; Luc 24 :1 ; Jean 20 :1).

Un peu plus loin dans cette brochure, nous prouverons que Jésus fut ressuscité le samedi soir – et *non* le dimanche matin. Cependant,

ces références *n'enseignent pas* l'observance du jour de la résurrection du Christ !

Dans Jean 20 :19, nous lisons que « ce jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées, à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs, Jésus vint, se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! » Il ne s'agit pas ici d'une assemblée célébrant la résurrection du Christ ; les Saintes Écritures nous disent que les disciples ne croyaient **pas** eux-mêmes, *avant* d'en être témoins, que le Christ fût ressuscité (Marc 16 :14 ; Luc 24 :17-41) !

Le livre des Actes décrit le développement des doctrines et des pratiques de l'Église originelle. Jusqu'ici, le premier jour de la semaine n'est mentionné qu'*une seule fois* dans Actes 20 :7-12. « Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain [prendre un repas en commun]. Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec les disciples, et il prolongea son discours jusqu'à minuit » (verset 7). C'était un repas et une réunion d'adieu, pas un service religieux régulier. Lorsque nous comprenons que les jours bibliques, selon le calendrier hébraïque, s'étalent d'un coucher de soleil à l'autre ; Le premier repas qui eut lieu le « premier jour », avant minuit, correspond – dans notre calendrier civil – au samedi soir ! Et, le dimanche matin au lever du soleil, Paul effectua à pied un trajet fatigant de 32 kilomètres (versets 11-14) – il aurait attendu le lendemain pour faire cela, s'il considérait le dimanche comme le jour du sabbat – le jour de repos !

Dans 1 Corinthiens 16 :2, l'apôtre Paul demanda : « Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir les dons. » Il n'est pas fait mention d'un culte qui aurait lieu tous les dimanches. De plus, cette pratique devait **s'arrêter** quand Paul irait à Corinthe ! Ces versets ne parlent pas d'une collecte hebdomadaire au cours d'une réunion de culte. Il ne s'agissait pas d'une quête d'argent, mais d'une collecte de nourriture pour aider les pauvres de Jérusalem qui souffraient de la sécheresse et de la famine (cf. Romains 15 :25-28). Jusqu'à ce que Paul fût arrivé, chacun devait individuellement mettre à part ses contributions – en sûreté chez lui. Paul savait que cette collecte serait volumineuse, et qu'il lui faudrait l'aide de plusieurs personnes pour transporter tout cela à Jérusalem (1 Corinthiens 16 :4) – ce problème ne se serait pas posé s'il s'agissait d'argent.

On cite encore à tort « le jour du Seigneur » dans Apocalypse 1 :10, comme il s'agissait du dimanche. L'apôtre Jean dit : « Je fus saisi par l'Esprit au **jour du Seigneur**, et j'entendis derrière moi une voix forte, comme le son d'une trompette. » Cela ne se réfère pas au culte du premier jour de la semaine, ou d'un *autre* jour de la semaine. L'Apocalypse est une « prophétie » des événements des temps de la fin (verset 3). Il est clair que le « jour du Seigneur » est une période à venir, qui est mentionnée plus de trente fois dans les prophéties bibliques. C'est l'époque de l'intervention surnaturelle de Dieu dans les affaires humaines, lorsque Dieu punira les nations et enverra de nouveau Jésus-Christ sur Terre, en vue d'apporter enfin la paix au monde. Jean explique qu'il fut transporté en vision à *cette époque-là* par l'Esprit de Dieu.

Même si ce verset parlait d'un jour de la semaine, lequel pourrait-il être ? Rien ne l'indique ! Souvenez-vous que Jésus a dit : « de sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat » (Marc 2 :28). Celui qui allait s'incarner a aussi appelé le sabbat « mon saint jour » (Ésaïe 58 :13). Et, dans le quatrième commandement, Il dit que « le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu » (Exode 20 :10). En conséquence, le sabbat du septième jour ne nous appartient pas ; il est sans conteste le jour du Seigneur ! En revanche, l'observance hebdomadaire du dimanche est sans aucun fondement biblique.

Le commandement test

Comme tous ceux qui étudient la Bible le savent, le patriarche Abraham était l'arrière-grand-père de Juda, de qui les « Juifs » tirent leur origine. Abraham observait-il le vrai sabbat de Dieu ? *Absolument !* En effet, Dieu a dit que c'est : « **parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois** » (Genèse 26 :5) !

Les générations suivantes d'Israélites comprenaient parfaitement, d'après ces versets, qu'Abraham observait le *sabbat du septième jour* – le sabbat que Dieu avait « sanctifié » à la *création* de l'homme. Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul nous dit qu'Abraham est le « père » des croyants (Romains 4 :11, 16).

Certains diront que les Dix Commandements – y compris le quatrième qui rend le sabbat saint – ne faisaient partie que de « l'ancienne alliance » conclue avec Israël au mont Sinaï, à l'époque de Moïse. Ils

soutiennent que l'ancienne alliance ayant pris fin à la mort du Christ, les Dix Commandements, y compris le sabbat, cessèrent à leur tour.

Mais, c'est *au début de l'histoire humaine* que Dieu fit du sabbat du septième jour une « période sainte ». Et, environ deux mille ans plus tard, Abraham, le père des croyants, devint pour nous un *exemple* de fidélité en *observant les statuts et les commandements de Dieu* – y compris évidemment l'observance du jour du sabbat. Souvenez-vous que cela se passait *longtemps avant* que l'ancienne alliance n'existât avec Israël !

Des centaines d'années plus tard, nous retrouvons dans l'Exode les descendants d'Abraham en train de se libérer de l'esclavage de l'Égypte avec Moïse. Plusieurs semaines *avant* que l'ancienne alliance fût proposée au mont Sinaï, Dieu fit en sorte de rappeler à Son peuple le vrai sabbat qu'Il avait donné à l'humanité, au moment de la Création. Au cas où ils auraient oublié, ou qu'ils auraient commencé à s'embrouiller au sujet de Son sabbat – ce qui était possible du fait de leur long séjour d'esclavage en Égypte – Dieu donna à Son peuple une série de signes, qui devaient clairement leur montrer *lequel des jours* Il avait rendu saint.

Examinons le récit dans Exode 16 :1-30. Le peuple d'Israël se plaignit contre Dieu pour n'avoir plus de nourriture. Aussi, Dieu dit : « Le peuple sortira, [...] **afin que je le mette à l'épreuve, et que je voie s'il marchera, ou non, selon ma loi** » (verset 4). C'est intéressant, car cela prouve que la loi de Dieu était *en vigueur avant* la conclusion de l'ancienne alliance, au mont Sinaï !

Dieu explique pourquoi Il réaliserait le miracle suivant : Chaque jour de la semaine, sauf le samedi, une nourriture spéciale tombant du ciel, appelée « la manne », recouvrirait le sol le matin, à l'instar de la rosée. Le peuple devait en ramasser chaque matin et la manger au cours du même jour. On ne pouvait pas la conserver après la nuit, car cela attirait des vers et devenait infect.

Mais il n'y aurait *pas* de manne sur le sol, le samedi. Qu'allaient-ils manger *ce jour-là* ? La réponse divine constitue le *second* miracle. Chaque *vendredi*, Dieu leur donnait une *portion double* de manne – une portion pour ce jour-là et une autre à conserver pendant la nuit, à consommer le samedi (verset 23). Cela nécessitait un *troisième* miracle : Dieu permit que la manne collectée le vendredi, et destinée à la nourriture du lendemain, ne puisse se gâter comme pendant les autres jours. Ce n'était qu'entre le vendredi et le samedi qu'il leur

était permis de conserver la nourriture pendant la nuit, car Dieu leur montrait que le vendredi était le *jour de préparation* du sabbat.

De cette façon, Dieu arrangeait les choses pour que les gens n'aient pas à exécuter la tâche de ramasser la manne le samedi, ce qui leur permettait de se *reposer*, tout en ayant encore de quoi manger ce jour-là. « Ils le laissèrent jusqu'au matin, comme Moïse l'avait ordonné ; et cela ne devint point infect, et il ne s'y mit point de vers. Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui, **car c'est le jour du sabbat** ; aujourd'hui vous n'en trouverez point dans la campagne » (versets 24-25).

Rappelez-vous qu'il s'agissait d'un *test*, pour voir s'ils suivraient ou non la loi de Dieu. *Or, que fit le peuple ?*

Comme c'est souvent le cas chez les êtres humains, ils ne prirent *pas* Dieu au sérieux ! Certains Israélites sortirent dans le dessein de trouver de la manne, *même le sabbat*. « Alors l'Éternel dit à Moïse : **Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois ? Considérez que l'Éternel vous a donné le sabbat** ; c'est pourquoi il vous donne au sixième jour de la nourriture pour deux jours. Que chacun reste à sa place, et que personne ne sorte du lieu où il est au septième jour » (versets 28-30).

Cet événement montre que plusieurs semaines *avant* l'arrivée des Israélites au mont Sinaï, Dieu avait réalisé un miracle en *trois parties* pour montrer à Son peuple *quel* était le jour – *celui-là même qui avait toujours été* – de Son saint sabbat. Lorsque certains essayèrent, malgré tout, de travailler ce jour-là, le Créateur tonna : « Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois ? »

Qui a donné les Dix Commandements ?

Les Dix Commandements – y inclus celui traitant du jour du sabbat – ont existé *depuis la création de l'humanité*. Dieu a simplement *rap-pelé* au peuple ce fait important.

Nous arrivons maintenant à la codification divine des Dix Commandements, donnés à la nation d'Israël. C'était un *événement solennel*. Le tonnerre grondait, les éclairs éclataient. La Terre *tremblait* par la puissance du Créateur. Et alors, Dieu Lui-même – non pas Moïse – *prononça* les Dix Commandements (Exode 20 :1) ! Beaucoup de gens croient que c'est *Dieu le Père* qui donna ces commandements, et que Jésus-Christ vint plus tard les abolir. Or, Jésus a dit aux Juifs qu'ils n'avaient « jamais entendu sa voix [la voix du Père] » ni « vu sa face » (Jean 5 :37).

Qui donc était ce Dieu qui accompagnait Israël dans le désert du Sinaï ? Il est souvent appelé le rocher d'Israël (Deutéronome 32 :4, 15, 31 ; Psaume 18 :3, 32, 47, etc.). Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul fut inspiré à écrire à Son sujet, en spécifiant que les Israélites « ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, **et ce rocher était Christ** » (1 Corinthiens 10 :4). La Bible montre clairement que l'Être divin qui parla à l'ancien Israël était Celui qui se « dépouilla » Lui-même pour devenir Jésus-Christ !

Au cours de Sa vie humaine, Jésus dit aux pharisiens rebelles : « En vérité, en vérité, je vous le dis, **avant qu'Abraham fût, je suis** » (Jean 8 :58). De nombreux commentateurs bibliques admettent que, dans ce verset, Jésus était en train de dire qu'Il était, en fait, le Dieu d'Israël *dans la chair*.

Au sujet de cette phrase : « Je suis », l'ouvrage *Expositor's Bible Commentary* déclare :

« “Je suis” implique une existence continue, y compris du vivant d'Abraham. En conséquence, Jésus affirmait qu'à la naissance d'Abraham, Lui-même existait déjà. En outre, “Je suis” est un titre divin que les Juifs respectaient. Lorsque Dieu chargea Moïse d'aller vers pharaon pour demander la libération des Israélites, Il dit : “C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël : Celui qui s'appelle ‘Je suis’ m'a envoyé vers vous” (Exode 3 :14). Un érudit déclare que “cette portion de phrase recèle l'affirmation la plus authentique, la plus audacieuse et la plus profonde faite par Jésus sur Son identité” »¹ (*C'est nous qui traduisons*).

Oui, Jésus était le Dieu de l'Ancien Testament – la « Parole » que Jean mentionne au premier chapitre de son Évangile, et qui parla au nom du Père. (Pour en savoir plus sur ce sujet, demandez-nous notre brochure gratuite : *Le Dieu réel : Preuves et promesses*). La Bible nous montre aussi que c'est par le Christ que Dieu créa toutes choses (Jean 1:1-3, 14 ; Éphésiens 3 :9 ; Colossiens 1:16-17 ; Hébreux 1:2-3). *C'est donc Jésus-Christ qui, dès le commencement, créa le sabbat en Se reposant le septième jour !* Rien d'étonnant qu'Il soit *Maître* du sabbat comme Il le dit dans Marc 2 :28 puisqu'Il fit le sabbat !

Nous pouvons donc avoir la preuve que c'est la *voix même du Christ* qui *secoua* les montagnes, en prononçant la grande *loi* spirituelle de Dieu. Comme nous l'avons vu, cette loi existait *déjà lors de la Création*, mais les Israélites, d'abord sous l'esclavage et ensuite au cours des siècles, perdirent leur connaissance de la loi et de Dieu. Ainsi, Dieu – en tant que « la Parole », c'est-à-dire Jésus-Christ – prononça la loi et *la grava* ensuite sur des tables de pierre (Exode 31 :18 ; 34 :1).

Vers le milieu de cette loi, avec plus d'explications détaillées que pour les autres commandements, se place le quatrième commandement par lequel Dieu rappelle à Israël l'observance du sabbat du septième jour :

« Souviens-toi du jour du repos [du sabbat], pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié » (Exode 20 :8-11).

Remarquez que Dieu dit de se « souvenir » du sabbat. Ils avaient *déjà* été instruits sur le sabbat dès le commencement, dans Exode 16, comme nous l'avons vu. Ensuite, Dieu dit de le sanctifier, c'est-à-dire de le « regarder » comme saint. Vous ne pouvez pas « garder » chaude, une eau qui est froide ! De même, si le sabbat n'avait pas été *fait* saint au départ, Israël n'aurait pas pu le « garder saint » par la suite ! Seul *Dieu* peut rendre « saint » quelque chose – en l'occurrence, un jour de la semaine. Or, le septième jour est la seule période de temps hebdomadaire que Dieu ait toujours « sanctifiée », ou mise à part comme période sainte.

Au verset 11, Dieu nous rappelle que le sabbat remonte à *la création*. Après que Dieu passa six jours à créer, Il se « reposa » le septième jour. « C'est pourquoi l'Éternel a *béni* le jour du repos et l'a sanctifié ». À nouveau, remarquez qu'aucun autre jour de la semaine n'a été béni par Dieu, c'est-à-dire qui ait fait l'objet d'une telle attention particulière.

Mais, dira-t-on, le sabbat ne faisait-il pas partie de la loi cérémonielle ou sacrificielle des Juifs, qui fut abolie par la suite ? Certains théologiens le prétendent ! Cependant, si vous vous en tenez à *une étude attentive de la Bible*, vous détecterez aisément qu'un tel raisonnement est tout à fait erroné. Veuillez noter que, dans Exode 20, il n'est fait *aucune* mention de sacrifices d'animaux, d'ablutions, ou d'autres tâches cérémonielles qui soient en rapport avec le sabbat (Jérémie 7 :22-23). En effet, comme il est indiqué dans le Deutéronome, *seuls* les Dix Commandements constituent la grande loi spirituelle de Dieu. D'ailleurs, Moïse rappela au peuple : « Telles sont les paroles que prononça l'Éternel à haute voix sur la montagne, du milieu du feu, des nuées et de l'obscurité, et qu'il adressa à toute votre assemblée, *sans rien ajouter*. Il les écrivit sur deux tables de pierre, qu'il me donna » (Deutéronome 5 :22).

Un signe entre Dieu et Son peuple

Plus tard, Dieu – Celui qui est devenu Jésus-Christ – fit une alliance spéciale avec Israël en ce qui concerne le sabbat. Il dit : « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : **Vous ne manquerez pas d'observer mes sabbats, car ce sera entre moi et vous, et parmi vos descendants, un signe auquel on connaîtra que je suis l'Éternel qui vous sanctifie** » (Exode 31 :13).

Soulignons que nous « connaissons » le véritable Dieu (Celui qui nous met à part) *si* nous gardons le « signe » de Son sabbat qui L'identifie en tant que *Créateur*.

Celui qui devint Jésus dans la chair continue : « **Les enfants d'Israël observeront le sabbat, en le célébrant, eux et leurs descendants, comme une alliance perpétuelle. Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité ; car en six jours l'Éternel a fait les cieux et la terre, et le septième jour il a cessé son œuvre et il s'est reposé** » (versets 16-17).

Une « marque » ou une « étiquette » est quelque chose qui est généralement *imposé* sur une personne ou un animal, tandis qu'un « signe » est quelque chose qui est *volontairement exposé*, telle une enseigne sur la devanture d'un établissement commercial, comme « Dupont & Fils ». Dans le cas du sabbat, ce signe montre *qui* est le peuple fidèle de Dieu. Ce sont ceux qui se sont *soumis* à Dieu, et qui acceptent d'afficher le « signe » du Créateur en *observant* le seul jour saint hebdomadaire

que Dieu ait Lui-même sanctifié. C'est pour eux le rappel permanent de ne *pas* adorer des « dieux » en bois et en pierre, ou des concepts tirés de l'imagination humaine, mais d'adorer le véritable Créateur *qui a fait* tout ce qui est en bois et en pierre – et même l'esprit humain qui essaye souvent de remplacer le Créateur par sa propre conception de la divinité.

Notez que le sabbat devait être observé par les Israélites comme une « alliance perpétuelle » entre eux-mêmes et Dieu ! Y a-t-il une *seule* preuve que ces Israélites, en devenant chrétiens, devaient *abandonner* cette alliance sacrée pour commencer à observer un autre jour ? Dieu a-t-Il un double standard lorsqu'il s'agit d'observer un jour particulier en tant que sabbat ?

Non, au contraire ! Selon Paul, les chrétiens parmi les Gentils devaient être « greffés » à Israël, pour devenir des *Israélites spirituels* (Romains 11 :17, 24 ; Galates 3 :28-29). Paul fut inspiré à déclarer très clairement : « Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les apparences ; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair. **Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement** ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'Esprit, et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes mais de Dieu » (Romains 2 :28-29). C'est pour ces raisons que Paul appelait l'Église du Nouveau Testament « l'Israël de Dieu » (Galates 6 :16).

Les Gentils convertis, constituant une partie de l'*Israël spirituel*, devaient également obéir aux Dix Commandements – c'est-à-dire à la grande *loi* spirituelle du Créateur. Il est certain qu'ils devaient également se conformer aux termes de l'alliance « perpétuelle » au sujet du sabbat, faite par le futur Jésus avec Israël.

Dans Ésaïe 56, nous trouvons une prophétie remarquable, qui s'inscrit dans le contexte des prophéties *des temps de la fin*, c'est-à-dire de *notre époque*. Dieu donne pour instruction aux hommes et aux femmes de *toutes* les nations : « Heureux l'homme qui fait cela, et le fils de l'homme qui y demeure ferme, **gardant le sabbat, pour ne point le profaner**, et veillant sur sa main pour ne commettre aucun mal » (verset 2).

Quelques versets plus loin, Dieu enseigne aux païens, ou aux *étrangers*, à observer Son sabbat. Il décrit les *bénédictions* qui en découleront : « Et les *étrangers* qui s'attacheront à l'Éternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Éternel, pour être ses serviteurs, tous ceux

qui **garderont le sabbat, pour ne point le profaner**, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples » (versets 6-7).

Comme l'a dit Jésus, le sabbat a été fait pour « l'homme » – c'est-à-dire pour *toute* l'humanité. Voyons maintenant comment Jésus et les apôtres observèrent fidèlement le sabbat du septième jour, le *même jour* que les Juifs observaient.

L'exemple de Jésus-Christ

À plusieurs reprises, Dieu nous dit que le Christ est la « lumière », *l'exemple* à suivre dans notre vie. Il est étonnant que beaucoup de prétendus ministres chrétiens aient l'insolence d'approuver cette déclaration, tout en cherchant des arguments pour ne pas suivre le parfait exemple du Christ, lorsqu'il s'agit de l'observance du sabbat et d'autres points requis par la loi de Dieu !

En parlant de Jésus comme étant la Parole de Dieu, l'Évangile de Jean nous dit : « En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes. La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue » (Jean 1 :4-5). Ceux qui se disent religieux, de nos jours, reflètent-ils davantage cette « lumière » que leurs semblables du temps de Jésus ?

Plus tard, le Christ a dit : « Je suis la lumière du monde ; celui qui *me suit* ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » (Jean 8 :12). Que voulait-Il dire par « celui qui me suit » ? Quelqu'un peut-il *rejeter* l'enseignement de Jésus, *refuser* de suivre Son exemple, et prétendre encore être Son « disciple » ? Dans 1 Pierre 2 :21-22, Dieu inspira Pierre à nous enseigner : « Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un *exemple*, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude. »

Oui, en toutes choses, le Christ nous a laissé un exemple ! L'apôtre Paul fait écho à ce même thème en disant aux Corinthiens : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ » (1 Corinthiens 11 :1). Nous devons donc « imiter » Jésus-Christ, et ne pas nous contenter seulement de Le « suivre » vaguement, selon nos raisonnements humains.

L'apôtre Jean, vers la fin de sa vie, a déclaré : « Celui qui dit qu'il demeure en lui [le Christ] doit marcher aussi comme il a marché lui-même » (1 Jean 2 :6). La *Bible du Semeur* traduit ce passage comme suit : « C'est ainsi que nous savons que nous sommes unis à lui. Celui qui prétend qu'il demeure en Christ **doit aussi vivre comme Christ lui-même a vécu** » (versets 5-6). Comment le Christ vécut-Il ? Dans Son sermon sur la montagne, qui est généralement considéré comme l'essence même de Ses enseignements, Jésus a déclaré : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir [c'est-à-dire ajouter pour rendre absolument complet]. Car, je vous le dis en vérité, *tant que le ciel et la terre ne passeront point* [et ils sont toujours là !], il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. **Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux** » (Matthieu 5 :17-19).

Jésus n'est pas venu abolir les Dix Commandements, qu'Il avait donnés auparavant de la part du Père, dans les Écritures. Au contraire. Il est venu les *amplifier*, révéler leur intention spirituelle. En fait, Il les a rendus encore *plus contraignants*. Par exemple, Jésus expliqua que le septième commandement qui traite de l'adultère ne défend pas uniquement les rapports sexuels en dehors du mariage ; il interdit même de convoiter quelqu'un en pensée (versets 27-28). Comme nous venons de le lire, Il a dit que pour devenir « grand » dans Son Royaume à venir, on doit même « enseigner et observer » les *moindres* commandements de Dieu. À combien plus forte raison ne devrions-nous pas enseigner et pratiquer le commandement *test*, relatif au sabbat, qui révèle le véritable *Dieu* – le Créateur !

Beaucoup de gens prétendent que le Christ aurait *transgressé le sabbat*. C'est complètement faux ! La Bible dit qu'Il était « sans péché » (Hébreux 4 :15) et que « le péché *est* la transgression de la loi » (1 Jean 3 :4). Or, nous savons que Jésus n'a jamais transgressé la loi de Dieu, y inclus le quatrième commandement concernant l'observance du saint sabbat. Si Jésus *avait* violé le sabbat, Il aurait mérité le salaire du péché – la mort (Romains 6 :23). Il n'aurait pas pu devenir notre Sauveur. Il est donc bien clair que Jésus n'a jamais transgressé le *plus petit* des

commandements divins, ni enseigné à le faire. Au contraire, Il a dit : « **J'ai gardé les commandements de mon Père** » (Jean 15 :10).

En outre, dès le commencement de Son ministère, Jésus établit un standard de vie par Son exemple : « Il se rendit à Nazareth, où il avait été élevé, et, **selon sa coutume**, il entra dans la synagogue le jour du sabbat. Il se leva pour faire la lecture » (Luc 4 :16). Nous lisons encore dans Luc 13 :10 : « Jésus enseignait dans une des synagogues, le jour du sabbat. » Nous devons donc suivre l'exemple du Christ en observant le *même jour du sabbat qu'Il observa Lui-même* ! Quel était ce jour du sabbat ? Celui, bien sûr, qui était observé par les Juifs qui L'entouraient : le samedi.

Le sabbat de Dieu – tel que le peuple juif le comprend encore aujourd'hui – s'observe du coucher du soleil, le vendredi, au coucher du soleil le samedi. En fait, *tous* les jours du calendrier de Dieu s'étendent d'un coucher de soleil à l'autre – une partie nocturne suivie d'une partie diurne (cf. Lévitique 23 :32 ; Genèse 1 :5-31). Dieu ne fait *pas* commencer et finir Ses jours au milieu de la nuit, comme le font les hommes d'après leurs horloges ! En fait, autrefois, on n'avait pas de telles horloges : on regardait la *grande* « horloge » de Dieu dans le ciel : l'astre solaire. L'on disposait des étoiles pour ajuster TOUS les calendriers faits par les hommes, comme de nos jours. Au commencement, Dieu a dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel, pour séparer le jour d'avec la nuit ; que ce soient des signes pour marquer les époques, les jours et les années » (Genèse 1 :14). Ainsi, lorsque nous *sanctifions* les jours que Dieu a *sanctifiés*, nous constatons qu'ils sont déterminés d'après les corps célestes de Sa création, lesquels montrent qu'Il est le *Créateur* de tout ce qui existe !

Quoique certains disent le contraire, il est à noter que, puisque le Christ a observé le même sabbat que les Juifs de Son entourage, ce jour n'a pas été perdu au fil du temps. Souvenez-vous que Celui qui allait devenir le Christ avait fait des miracles pour que les Israélites, à leur sortie d'Égypte, se souviennent du jour correct du sabbat. Ne s'en suivrait-il pas qu'Il aurait observé un autre jour – le bon – si les Juifs autour de Lui avaient été dans l'erreur ? Évidemment ! *Mais les Juifs ne se trompaient pas de jour* ; ils observaient le véritable jour du sabbat dont le Christ était le *Maître* ! (Marc 2 :23-28) ! Du commencement à nos jours, le septième jour de la semaine n'a jamais été décalé.

Comment en être certain ? Les Juifs, même après avoir été dispersés, *ont continué* à observer le sabbat. Si le cycle de la semaine avait

été perdu, les Juifs d'une région particulière du monde observeraient tel jour, alors que d'autres Juifs qui vivraient ailleurs observeraient des jours *différents*. Mais que constatons-nous ? Au sein de toutes les nations où ils se trouvent, les Juifs sont unanimes quant à l'observance du *même jour* – le samedi ! En effet, depuis le commencement du monde, le samedi est demeuré le septième jour du cycle de la semaine.

Le Christ et les disciples – des transgresseurs du sabbat ?

Nous avons vu que Jésus a observé le saint jour du sabbat divin, quoique certains affirment le contraire. Les pharisiens L'accusèrent de l'enfreindre, dans Marc 2, quand les disciples de Jésus arrachèrent des épis de blé pour les manger pendant le sabbat. Il ne s'agissait pourtant PAS d'une transgression du sabbat. C'était seulement une violation des restrictions codifiées par les scribes et les pharisiens, *ajoutées* au sabbat.

Pourquoi ces gens avaient-ils fait cela ? Sachons tout d'abord que, sous l'ancienne alliance, l'amende à payer pour ceux qui transgressaient le sabbat était la mort par lapidation (Exode 31 :15 ; Nombres 15 :32-35). C'était une amende sévère ! En outre, la transgression du sabbat et l'idolâtrie furent considérées par Dieu comme deux péchés majeurs qui avaient causé la captivité nationale et l'esclavage d'Israël et de Juda, quelques siècles auparavant. Or, selon la prophétie, cet événement sera réitéré (Néhémie 13 :17-18 ; Ézéchiel 20 :10-25 ; 22 :8 ; 23 :49). Ainsi, comme ils le firent pour d'autres commandements, les scribes et les pharisiens allèrent à l'autre extrême, en codifiant par le menu détail tout ce qui était censément permis ou interdit pendant le sabbat. Ils *ajoutèrent* à ce quatrième commandement plus de 60 exigences et restrictions. À cause de cela, ils transformèrent en lourd *fardeau* le saint jour du sabbat hebdomadaire – ce que ce jour n'exigeait pas (cf. 1 Jean 5 :3). Par exemple, ils ne devaient pas faire plus d'un certain nombre de pas, pendant le sabbat, avant de s'asseoir pour se reposer, puisque la loi de Dieu ne prescrit pas une telle chose.

Bien sûr, il incombait à chaque individu de s'assurer de la limite à ne pas franchir, pour ne pas faire, en ce jour du sabbat, ce qui pouvait être considéré comme un travail. Si, à ce moment-là, Jésus n'avait pas été parmi Ses disciples, ils auraient fait appel à leur jugement personnel. Mais le Christ était là, en tant que Juge parfait – en tant que Dieu incarné et *Maître du sabbat*. Il démontra que les scribes et les

pharisiens avaient tort ! Le fait d'arracher quelques épis de blé et de les manger ne constitue certainement *pas* une violation du commandement du sabbat. Si les disciples avaient *fait une récolte* ce jour-là, cela aurait été différent, mais ce n'était pas le cas. Ils ne faisaient que cueillir quelques grains pour les grignoter !

Certains insistent en disant que le sabbat fut aboli après la mort du Christ. Est-ce le cas ? Ses disciples le pensaient-ils ? Notez qu'avant la mise au tombeau de Jésus, quelques-uns des disciples les plus fidèles décidèrent de préparer Son corps, comme c'était la coutume, pour qu'Il Se décompose moins vite dans la tombe : « Les femmes [...] s'en étant retournées [chez elles], elles préparèrent des aromates et des parfums. **Puis elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi** » (Luc 23 : 56). Luc, inspiré par le Saint-Esprit, écrit ici que ces femmes fidèles observèrent le sabbat « selon la loi » ! Même après la mort de Jésus – même après que *tout* ce qui devait être « cloué sur la croix » – le commandement du sabbat était *encore en vigueur* !

Les disciples du Christ substituèrent-ils le dimanche au sabbat, à cette époque-là ? Nous venons de voir que les femmes *s'abstinrent* d'accomplir un travail pendant le sabbat. Veuillez noter le verset suivant : « *Le premier jour de la semaine*, elles se rendirent au sépulcre de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparés. Elles trouvèrent que la pierre avait été roulée de devant le sépulcre » (Luc 24 :1-2). Le dimanche, elles reviennent *pour travailler*. Il est évident que le sabbat qu'elles avaient sanctifié était celui de *la veille*, qui était un samedi.

Après Sa résurrection, Jésus fit-Il une quelconque allusion au fait que ce qu'Il avait enseigné, précédemment, avait été « aboli » ou « cloué sur la croix » ? Non – *aucunement* ! Au contraire. Jésus donna pour consigne à Ses disciples d'aller partout, pour enseigner *ces mêmes choses* jusqu'à la *fin* du monde : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et **enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit**. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28 :18-20).

Jésus fut-Il ressuscité un dimanche ?

Si vous demandez à un chrétien pourquoi il observe le dimanche, la réponse typique sera : « Parce que Jésus fut ressuscité en ce jour. » Mais comment cette idée pourrait-elle résister à une critique minutieuse ?

Veillez remarquer ce que le Christ a dit aux pharisiens, qui Lui demandaient un signe prouvant qu'Il était le Messie : « Une génération méchante et adultère demande un miracle ; il ne lui sera donné *d'autre miracle* que celui du prophète Jonas. **Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre** » (Matthieu 12 :39-40).

Le *seul* signe que Jésus ait donné pour prouver qu'Il était le Messie, c'est qu'Il resterait dans la tombe exactement « trois jours et trois nuits » (c'est-à-dire 72 heures). Mais la tradition du dimanche des Pâques affirme que le Christ fut enseveli avant le coucher du soleil, le « Vendredi Saint », et qu'Il fut ressuscité tôt le matin du dimanche. Cela ne fait que *deux* nuits et *un* jour (ou 36 heures) !

Certains discutent sur la définition à donner au mot « jour ». Mais le Christ a clairement déclaré qu'il y avait 12 heures au jour, sans y inclure la nuit (Jean 11 :9-10). En conséquence, lorsque les partisans du dimanche des Pâques utilisent Ses paroles pour conclure que le Christ resta dans la tombe pendant 3 périodes de 12 heures (soit 36 heures), ils mettent délibérément de côté les « trois nuits ». Il y a approximativement douze heures diurnes *et* douze heures nocturnes dans un jour de 24 heures. Il est indiscutable que trois jours et trois nuits font 72 heures. Mais s'agissait-il bien de 72 heures ? Jésus a déclaré qu'Il ressusciterait « trois jours *après* » (Marc 8 :31) – c'est-à-dire pas *moins* que 72 heures. Mais Il a dit aussi qu'Il ressusciterait « *en* trois jours » (Jean 2 :19, 21) – c'est-à-dire pas *plus* que 72 heures. La chose est claire : il s'agit de *72 heures exactement* ! Dieu est toujours précis dans l'accomplissement de Son dessein.

Lorsque les femmes se rendirent au tombeau le dimanche matin, « comme il faisait encore obscur » (Jean 20 :1), Jésus était *déjà* ressuscité. Comment cela fut-il rendu possible ? Les partisans de la résurrection dominicale se trouvent face au fait qu'Il était déjà ressuscité auparavant. S'ils étaient honnêtes, ils admettraient qu'en remontant dans le temps de « trois jours » et de « trois nuits », on arrive juste avant le lever du soleil du jeudi matin ! Cependant, *personne* ne croit, à juste titre, que Jésus fut enterré un jeudi matin, pas même aucun autre matin d'un jour quelconque de la semaine. Lorsque Joseph d'Arimatee déposa le corps de Jésus dans le sépulcre, « le sabbat allait commencer » (Luc 23 :50-54). Selon la Bible, les jours, y compris les

sabbats, commencent au coucher du soleil et se terminent au coucher du soleil suivant (Genèse 1 :5-31 ; Lévitique 23 :32), c'est-à-dire d'une période nocturne suivie d'une période diurne.

Or, Jésus fut enterré tard dans l'après-midi – avant qu'un sabbat particulier ne commençât au coucher du soleil. Donc, trois jours et trois nuits plus tard devra correspondre au même moment du jour : soit **tard dans l'après-midi !** Mais nous sommes confrontés à un autre problème : si l'on prétend que Jésus fut enterré vendredi, tard dans l'après-midi, selon la tradition du Vendredi Saint, Sa résurrection – 72 heures plus tard – devrait avoir lieu le lundi, tard dans l'après-midi. Mais **personne** ne croit à cela, à juste titre ! Souvenez-vous, en effet, que Jésus était déjà ressuscité avant l'arrivée des femmes au sépulcre, avant le commencement du dimanche matin ! Quelle est donc la solution au problème ?

Pourquoi pense-t-on, en général, que le corps de Jésus fut déposé dans la tombe le *vendredi après-midi* ? Marc 15 :42 déclare : « Comme c'était la préparation, c'est-à-dire, la veille du sabbat... » Puisque le sabbat hebdomadaire tombe toujours le septième jour de la semaine (le samedi), le jour de la « préparation » est normalement le vendredi. Cependant, nous avons déjà évoqué le problème qui se pose. La réponse à ce dilemme apparent résulte de ce que le sabbat hebdomadaire n'est pas le seul qui soit mentionné dans la Bible. Lévitique 23 mentionne sept Jours saints *annuels* qui font partie des Fêtes de l'Éternel. Chacun de ces Jours est considéré comme un sabbat (ou un jour de « repos »). Selon le calendrier biblique, tous les sabbats annuels ou « Jours saints » (sauf la Fête de la Pentecôte) peuvent tomber sur n'importe quel jour de la semaine.

Le mystère s'explique dans Jean 19 :31. Les Juifs souhaitaient enlever les victimes crucifiées « car c'était la préparation, et ce jour de sabbat était un *grand jour*... ». Le Christ et Ses disciples célébrèrent la Pâque la nuit avant Sa mort (Luc 22 :15). Il mourut sur la croix au cours de l'après-midi suivant, lequel faisait encore partie du jour de la Pâque (c'est-à-dire du 14 nisan ou abib selon le calendrier hébreu – Lévitique 23 :5). Lévitique 23 :6-7 relate que le jour suivant, commençant le soir après la crucifixion, n'était pas un sabbat *hebdomadaire*, mais un sabbat *annuel* : le premier jour de la Fête des Pains sans Levain.

Maintenant, regroupons tous les faits. Il est clair, d'après la Bible, que Jésus est mort et qu'Il fut enterré dans l'après-midi de la Pâque, et

que le jour suivant était un sabbat annuel. Il est également clair qu'Il fût ressuscité à un moment identique du jour – tard dans l'après-midi. Mais de *quel* après-midi s'agissait-il ? Puisque les femmes constatèrent qu'Il était déjà ressuscité le dimanche matin, il s'ensuit qu'Il avait été ressuscité dans l'après-midi du samedi *précédent* ! Cela veut dire qu'Il mourut et qu'Il fut enterré trois jours et trois nuits plus tôt : le mercredi après-midi. Cela révèle aussi que la Pâque, le 14 nisan, tombait un mercredi cette année-là. Effectivement, il en était ainsi en l'an 31 apr. J.-C. de notre ère.

Les Écritures prouvent qu'il y avait *deux* sabbats cette semaine-là, un annuel et un hebdomadaire. Dans Marc 15 :47, Marie de Magdala et ses compagnes avaient observé l'endroit où Joseph d'Arimathée avait déposé Jésus dans le sépulcre, vers la fin du jour de la Pâque. Le verset suivant, Marc 16 :1, nous dit qu'*après* le « sabbat », Marie de Magdala et ses compagnes allèrent acheter des aromates pour embaumer le corps sans vie de Jésus. Cependant, Luc 23 :56 montre qu'elles *préparèrent* ces aromates *avant* le sabbat. Il est évident qu'elles n'auraient pas été capables de préparer les aromates avant de les avoir achetés ! La seule explication est qu'elles sont allées acheter les aromates le *vendredi*, et qu'elles les ont préparés ce même jour – *après* le sabbat annuel du jeudi, mais *avant* le sabbat hebdomadaire du samedi ! Ensuite, elles se reposèrent pendant le sabbat hebdomadaire – à la fin duquel Jésus fut ressuscité. Le matin suivant, le dimanche, elles vinrent au sépulcre avant le lever du soleil et constatèrent qu'Il n'y était déjà plus.

Certains relèvent Marc 16 :9 qui dit : « Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine... » Comment expliquer cela ? D'après la version originale, ce verset se lit : « Maintenant, Jésus *ayant été ressuscité* [au participe passé, c'est-à-dire qu'Il *avait déjà été ressuscité*] tôt le premier jour de la semaine, il apparut premièrement à Marie de Magdala... » Il n'était pas « en train de » ressusciter le dimanche matin. Comme nous l'avons vu, Il ressuscita le samedi tard dans l'après-midi. C'est ainsi que le dimanche matin, Il était déjà « ressuscité ». En outre, il faut savoir que, dans le grec original, la ponctuation n'existait pas ; si les traducteurs avaient placé une virgule après le mot « ressuscité », et non pas après le mot « semaine », le sens de la phrase aurait été sans équivoque.

En conclusion, une supposée résurrection, le dimanche matin, n'est pas une raison valable pour changer le jour d'adoration hebdomadaire du samedi au dimanche. Même si le Christ avait été ressuscité

le dimanche, pourquoi Ses disciples – qui avaient gardé le sabbat du septième jour avec Lui – auraient-ils abandonné Son exemple d'observer les Dix Commandements, en observant le dimanche ? Pourquoi auraient-ils choisi le dimanche, qui est un jour souvent associé au culte païen du soleil ? La Bible indique clairement que le Christ n'est *pas* ressuscité un dimanche matin. Force est de constater que cette pitoyable tentative de *changer* la loi de Dieu n'a pas de fondement !

La pratique des premiers apôtres

Dans le livre des Actes, nous constatons que les apôtres continuèrent à observer fidèlement le sabbat. Ils le firent tant avec les Juifs qu'*avec les païens* et, pendant des dizaines d'années après la mort de Jésus, l'Église du Nouveau Testament, où qu'elle fût ici-bas, continuait à s'assembler le sabbat du septième jour, guidée en cela par le Saint-Esprit. Même les historiens protestants, en général, reconnaissent ce fait. Dans *The Story of the Christian Church*, Jesse Lyman Hurlbut déclare : « **Dans la mesure où l'assemblée était surtout constituée de Juifs, on observait le sabbat. Au fur et à mesure que l'influence païenne prenait de l'importance, le septième jour a peu à peu été remplacé par le premier.** »²

Notez que l'auteur déclare que le premier jour remplaça « progressivement » le sabbat du septième jour. Dieu abolit-Il *progressivement* Sa loi ? C'est ridicule ! Comme nous le verrons plus tard, des *comploteurs séduisirent* « petit à petit » des millions de chrétiens, en les détournant non seulement du sabbat, mais aussi du *concept entier d'obéissance à la loi de Dieu* !

Cependant, un *tel changement* ne fut pas trouvé chez les premiers apôtres du Christ. Même l'apôtre Paul, *l'apôtre des Gentils*, observa en tout point le sabbat. C'est pourtant *bien après* la résurrection du Christ qu'il se convertit au christianisme ! Lisez l'histoire de Paul et de Barnabas, dans Actes 13 :14 : « De Perge ils poursuivirent leur route, et arrivèrent à Antioche de Pisidie. Étant entrés dans la synagogue le sabbat, ils s'assirent. »

« Mais, diront certains Paul ne pouvait s'assembler avec les Juifs que le samedi, puisque c'était *leur* sabbat ! » Cependant, dans le même chapitre, il nous est dit que « lorsqu'ils sortirent, on les pria de parler le sabbat *suivant* sur les mêmes choses » (verset 42). La version originale se lit : « Quand les juifs sortirent de la synagogue, les *païens* sollicitèrent que ces paroles puissent leur être prêchées le sabbat *suivant*. »

Extrait de *La foi de nos pères* du cardinal James Gibbons. Ce dirigeant catholique très connu déclarait, sans détour, qu'aucune autorité émanant des Écritures n'autorisait le changement du jour de culte du samedi au dimanche.

LA FOI DE NOS PÈRES

« Une règle de foi ou un guide complet pour le Ciel doit être capable de nous instruire dans toutes les vérités nécessaires au salut. Les Écritures toutes seules ne contiennent pas toutes les vérités qu'un chrétien est tenu de croire ; elles ne prescrivent pas non plus tous les devoirs que nous sommes tenus de pratiquer. Pour ne citer qu'un exemple, tout chrétien n'est-il pas obligé de sanctifier le dimanche et de s'abstenir ce jour-là de toute œuvre servile ? La pratique de cette loi ne tient-elle pas le premier rang dans l'ordre de nos sacrés devoirs ? Vous pouvez lire la Bible depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, et vous ne trouverez pas une seule ligne autorisant, établissant la sanctification du dimanche. Les Écritures ordonnent la religieuse observance du Sabbat, jour que nous ne sanctifions jamais.

L'Église catholique enseigne avec raison que Notre-Seigneur et ses apôtres ont prescrit certains devoirs importants de religion qui ne sont pas mentionnés dans les écrivains catholiques.* Beaucoup de chrétiens, par exemple, prient le Saint-Esprit ; pratique qu'on ne trouve nulle part dans la Bible.

Nous devons donc conclure que les Écritures toutes seules ne sauraient constituer un guide suffisant ni une règle de foi, parce qu'elles ne peuvent en tout temps être à la portée de ceux qui ont besoin d'être instruits ; parce qu'elles ne sont pas, par elles-mêmes, claires et intelligibles, même dans les matières de la plus haute importance, parce qu'enfin elles ne contiennent pas toutes les vérités nécessaires au salut. »³

Voilà une occasion unique pour Paul d'informer les païens qu'ils devaient désormais s'assembler le dimanche ! Le fit-il ? Au contraire ! « **Le sabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour entendre la parole de Dieu** » (verset 44) !

La vérité en la matière, c'est que ni Paul ni *aucun* des apôtres n'ont fait *la moindre allusion* pour changer le saint sabbat de Dieu, ou une partie quelconque des Dix Commandements. Conformément à l'enseignement direct qu'ils avaient reçu du Christ, ils ont toujours gardé le septième jour et s'assemblaient ce jour-là.

Qu'en était-il lorsque Paul voyageait dans les régions principalement habitées par les Gentils ? La parole de Dieu nous dit : « Paul et Silas passèrent par Amphipolis et Apollonie, et ils arrivèrent à Thessalonique, où les Juifs avaient une synagogue. Paul y entra, **selon sa coutume**. Pendant *trois sabbats*, il discuta avec eux, d'après les Écritures » (Actes 17 :1-2).

La « coutume » de Paul était visiblement de se rendre à l'assemblée le jour du sabbat. Actes 18 :4 dit que « **Paul discourait dans la synagogue chaque sabbat, et il persuadait des Juifs et des Grecs** ». Le livre des Actes ne relate pas *un seul* exemple montrant que Paul ou les autres apôtres s'assemblaient pour observer un jour de la semaine autre *que le samedi*, c'est-à-dire le sabbat du septième jour qu'ils avaient toujours observé, et que l'ensemble de la communauté juive respectait encore.

En fait, s'ils avaient commencé à enseigner l'observance d'un autre jour de la semaine, ils auraient littéralement provoqué une *émeute* chez les chrétiens juifs ! La seule réunion ministérielle majeure du Nouveau Testament est mentionnée dans Actes 15. Elle fut rendue nécessaire pour résoudre une amère controverse sur la question de savoir si les « Gentils », ayant embrassé le christianisme, devaient se faire circoncire. Le livre des Actes relate les faits qui déclenchèrent cette réunion : « Quelques hommes, venus de Judée, enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion ; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question » (versets 1-2).

À la conférence de Jérusalem, après une « grande discussion », Pierre se leva et expliqua en détail comment Dieu avait appelé, par

son intermédiaire, des païens qui s'étaient convertis *sans* les obliger à se faire circoncire physiquement (versets 7-11). À leur tour, Paul et Barnabas décrivirent les fruits de l'Œuvre chez les Gentils, sans que la circoncision leur fût imposée. Ensuite, Jacques, l'apôtre qui était responsable à Jérusalem, fit un résumé de la discussion et déclara : « C'est pourquoi je suis d'avis qu'on ne crée pas de difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de la débauche, des animaux étouffés et du sang » (versets 19-20). En fin de compte, une lettre fut rédigée pour appuyer et justifier cette mise au point (versets 22-29). Paul emporta avec lui un exemplaire de cette lettre, pour la lire à toutes les Églises qui étaient sous son autorité (Actes 16 :1-5).

Certains prétendent que les quatre interdictions mentionnées ici sont les seules lois de l'Ancien Testament qui soient encore en vigueur. Mais remarquez que le *meurtre* n'y figure pas ! Avons-nous donc désormais le droit de tuer ? Évidemment pas ! Alors, pourquoi ces points particuliers sont-ils mentionnés ? Parce que ces quatre choses dont les chrétiens devaient s'abstenir étaient des pratiques courantes de la religion païenne. En sacrifiant à leurs idoles, beaucoup de païens étouffaient les animaux au lieu de les égorger pour permettre au sang de s'écouler. Ensuite, ils mangeaient ces viandes sacrifiées et s'adonnaient à de vulgaires actes sexuels immoraux, qu'ils considéraient comme des rites religieux. Les interdictions qui se trouvent dans Actes 15 étaient, à l'origine, des statuts faisant partie de la loi de Dieu, qui furent également repris plus tard avec les cérémonies et les rituels du système culturel lévitique pour préserver les Israélites de ces mauvaises pratiques (cf. Lévitique 17 :7, 10 ; Nombres 25 :1-3). Bien que la partie cérémonielle et rituelle de la loi de l'Ancien Testament – y compris la circoncision physique – ne fût plus nécessaire, les apôtres voulaient faire comprendre que ces quatre points, qui en faisaient partie, étaient toujours valables. Pourquoi cela ? Parce qu'ils étaient déjà dans la loi divine *originelle*, celle-là même **qui est encore en vigueur** !

Remarquez que cette grande controverse et la conférence apostolique subséquente furent motivées à cause de l'*ordonnance* relative à la circoncision physique. Quel aurait été le degré d'intensité du débat, si les apôtres avaient essayé de modifier ou de supprimer l'un des *Dix Commandements* – particulièrement celui qui concerne le sabbat

hebdomadaire, le « signe » qui identifie le peuple de Dieu ? Cela aurait provoqué un véritable tollé de *protestations*. Mais distinguons-nous la moindre dispute au sujet d'un quelconque changement ?

Aucunement !

Comme dirait l'expression : « Le silence à ce sujet est *assourdissant* » ! *Aucun changement de la sorte* n'a été opéré jusqu'à des centaines d'années après la mort des apôtres d'origine ! Ni Jésus, ni l'Église apostolique n'ont jamais *essayé* de changer le sabbat. Ils n'ont *jamais* essayé de supprimer quoi que ce soit des Dix Commandements !

L'enseignement des apôtres

Beaucoup de théologiens protestants ont appris à croire à la théorie d'une « révélation progressive ». Mais nous allons voir que cette théorie n'est rien de plus qu'une perversion de la vérité. Elle émet l'idée que les anciens prophètes n'étaient que des philosophes hébreux essayant d'échafauder leurs concepts personnels de l'Être divin. Puis vint Jésus, un charpentier de la nation juive, fortement imprégné de la religion et de la morale de Son temps, vivant et enseignant sous l'ancienne alliance ! Selon cette théorie, les premiers apôtres de Jésus seraient des individus arriérés et rustres qui ne « comprenaient » pas vraiment !

Ensuite vint l'apôtre Paul, le « libérateur » (d'après la théorie), et les choses commencèrent à aller mieux puisqu'on dit que Paul aurait voulu « casser » le moule juif et introduire le christianisme *moderne*, c'est-à-dire le christianisme des *païens*, mieux adapté au monde, au sens large du terme.

Le malheur de cette théorie, c'est qu'elle n'est qu'une *grossière fausseté* puisqu'elle rejette, en effet, le propre commandement de Jésus disant que : « **L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu** » (Matthieu 4 :4). En outre, souvenons-nous qu'à part la vie et l'enseignement de Jésus, la *seule* parole de Dieu accessible à ce moment-là était l'Ancien Testament. Cela pose un problème majeur aux théologiens de la « progressivité » car les prophètes de l'Ancien Testament, de même que Jésus-Christ Lui-même, enseignèrent clairement l'*obéissance* aux Dix Commandements – y compris celui du sabbat du septième jour. Il y a même beaucoup de théologiens protestants qui reconnaissent que Jésus enseignait et observait le jour du sabbat.

Ce que les enseignants de la « révélation progressive » ne peuvent pas non plus expliquer, c'est que les écrits des apôtres insistent fortement sur le concept de l'obéissance aux Dix Commandements, dont le sabbat, en tant que *mode de vie* !

Jacques, le frère de Jésus-Christ, qui était en charge de Jérusalem, écrivit : « Car, quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher dans un seul point, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu tues, tu es transgresseur de la loi. Ainsi, parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté » (Jacques 2 :10-12, *Ostervald*). Ainsi, les véritables chrétiens doivent observer « toute la loi ». Il ne peut s'agir ici que des Dix Commandements, puisque mention y est faite du meurtre et de l'adultère. Jacques ajoute que si nous « péchons » contre *un seul point* de cette loi, *y compris bien sûr le sabbat*, nous sommes « coupables de tous » !

Vers la *fin* de l'ère apostolique, Jean, l'apôtre « que Jésus aimait » (Jean 13 :23), a aussi écrit au sujet de la loi de Dieu. Si quelqu'un était bien placé pour nous donner un enseignement qui ait « progressé », c'était bien lui. Quelle est donc la « révélation progressive » qu'il nous a transmise ? Sous l'inspiration divine, Jean a écrit : « **Si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui** » (1 Jean 2 :3-4).

Il est possible de savoir certaines choses sur Dieu en ne comprenant qu'une partie de la vérité. Mais pour Le « connaître » profondément et personnellement, Jean dit que nous devons *pratiquer le mode de vie divin* en *observant* les Commandements ! En effet, l'amour de Dieu, qui est Sa *nature* et Son *caractère*, se manifeste dans les Dix Commandements. Jean a écrit que l'*amour* de Dieu est manifesté dans les Dix Commandements : « **Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles** » (1 Jean 5 :3). Celui qui néglige d'observer littéralement les Dix Commandements dans sa façon de vivre, *désobéit* à son Créateur et ne « *connaît pas véritablement Dieu* » !

Qu'en est-il de Paul ? Se débarrassa-t-il de la loi divine ? Loin de là ! Il a écrit dans Romains 2 :13 : « Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais **ce sont ceux qui la mettent en**

pratique qui seront justifiés... » Et il ajoute dans 1 Corinthiens 7 :19 : « La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais **l'observation des commandements de Dieu est tout.** » Cela inclut sans le moindre doute le *quatrième* commandement sur le sabbat !

En outre, il est traditionnellement admis que l'apôtre Paul ait écrit l'épître aux Hébreux, et tout porte à croire que cette tradition est correcte. Or, par sa formation rabbinique exercée à la complexité technique de la loi de Moïse, Paul était sans aucun doute l'apôtre le plus qualifié pour expliquer à fond la nouvelle alliance que Dieu avait faite avec tous les hommes. C'est du reste ici le thème de cette épître. Après avoir mentionné ce que dit Dieu sur le « septième jour », en tant que jour de repos (Hébreux 4 :4), cette épître déclare qu'« **Il y a donc un repos de sabbat réservé au peuple de Dieu** » (verset 9).

Ce passage est très intéressant. Les chapitres 3 et 4 de l'épître aux Hébreux mentionnent que le peuple de Dieu est en train d'entrer dans le « repos ». Dans le désert, les Israélites voulaient entrer dans le « repos » de Dieu – autrement dit, ils en avaient assez de vagabonder et aspiraient à prendre possession de la Terre promise. Cela se réalisa à l'époque de Josué, le successeur de Moïse. Plus tard, l'Éternel Dieu inspira le roi David à écrire que l'entrée dans le repos de Dieu serait quelque chose de futur. L'épître aux Hébreux, au chapitre 4, verset 8, déclare : « Car, si Josué leur avait donné le repos, Dieu ne parlerait pas après cela d'un autre jour ». Il est évident qu'il s'agit ici du Millénium, ou de la période de mille ans de règne du Christ sur la Terre, étant donné que le Royaume de Dieu à venir représente la « Terre promise » des véritables chrétiens.

C'est dans ce contexte que l'épître aux Hébreux parle d'un repos de sabbat pour le peuple de Dieu. Aux chapitres 3 et 4, le mot grec correspondant au repos physique est presque toujours *katapausin*, traduit par le repos de Dieu, mais dans Hébreux 4 :9, Dieu inspira un autre mot : *sabbatismos*. Beaucoup de traductions mentionnent simplement « repos » comme elles le font pour *katapausin*, mais cela prête à confusion, puisqu'il s'agit d'un mot différent. Les versions françaises, d'une façon générale, utilisent le mot « repos de sabbat ». Mais s'agit-il bien de la signification littérale de l'observance du sabbat hebdomadaire ? Le dictionnaire biblique *Anchor Bible Dictionary* le confirme, en disant que *sabbatismos* se réfère à « **la célébration du sabbat du septième jour** »⁴. Le Nouveau Testament révèle donc très clairement

que les véritables chrétiens doivent *continuer* à observer le sabbat du septième jour.

Certains objectent à cela en prétendant que ce repos est celui de nos mauvaises œuvres dans notre nouvelle vie en Jésus ! Toutefois, veuillez noter ce qu'ajoute le verset suivant : « Car celui qui entre dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, **comme Dieu s'est reposé des siennes.** » Est-ce que Dieu s'est « reposé » de Ses œuvres de *péché* ? Certainement pas. Il s'est reposé d'avoir créé, c'est-à-dire de Son travail de Créateur. Quel est le *jour* au cours duquel Dieu se « reposa », en nous laissant un *exemple* ? « Dieu se reposa de toutes ses œuvres le *septième* jour » (verset 4). Et nous devons faire de même.

Le contexte de ces versets montre que le sabbat est plus qu'une simple commémoration de la Création. Comme nous venons de le démontrer, le terme *sabbatismos* implique le commandement obligatoire du sabbat hebdomadaire – condition essentielle pour entrer dans le repos millénaire du Royaume de Dieu que le Christ viendra instaurer à Son retour.

Veuillez noter ce qu'indique le commentaire biblique de Jamieson et Fausset au sujet d'Hébreux 4:9 : « **Ce verset établit indirectement l'obligation de continuer à observer le sabbat** ; car la préfiguration demeure jusqu'à l'arrivée de ce qu'elle annonce... » Étant donné que le sabbat millénaire à venir « ne sera pas établi tant que le Christ ne sera pas revenu [...] le sabbat terrestre qui le préfigure doit demeurer jusque-là »⁵. Cependant, comme nous allons le voir, même au cours du monde à venir, les êtres humains observeront encore le saint sabbat divin hebdomadaire.

Comme c'est clair ! Ici, dans l'épître aux Hébreux, nous trouvons *un commandement direct du Nouveau Testament* pour les chrétiens de se « reposer » le sabbat du septième jour ! Il est probable qu'il fût donné par l'apôtre Paul qui, d'après beaucoup de théologiens protestants, aurait censément déclaré abolie la loi de Dieu !

Cette partie du chapitre 4 conclut ainsi : « Emprasons-nous donc d'entrer dans ce repos, afin que personne ne tombe en donnant le même exemple de désobéissance » comme dans l'Ancien Testament (verset 11). La phrase : « Le même exemple de désobéissance » devrait tinter aux oreilles de ceux qui étudient la Bible, car ce sont la transgression du sabbat et l'idolâtrie qui furent les facteurs principaux ayant causé la captivité nationale et l'esclavage de la nation d'Israël. Ces deux péchés furent aussi la raison majeure de la mort de leurs ancêtres, au cours

des quarante années d'errance dans le désert avant de prendre possession de la Terre promise.

Lisez les accusations portées par Dieu sur l'Ancien Israël, dans Ézéchiél 20 :10-24. Remarquez surtout les versets 12 et 13 : « **Je leur donnai aussi mes sabbats comme un signe entre moi et eux, pour qu'ils connaissent que je suis l'Éternel qui les sanctifie.** Et la maison d'Israël se révolta contre moi dans le désert. Ils ne suivirent point mes lois, et ils rejetèrent mes ordonnances, que l'homme doit mettre en pratique, afin de vivre par elles, **et ils profanèrent à l'excès mes sabbats.** J'eus la pensée de répandre sur eux ma fureur dans le désert, pour les exterminer. »

En conséquence, renouvelant les instructions inspirées de l'épître aux Hébreux, il faut que *tous* les chrétiens fassent attention de ne *pas* suivre « ce même exemple de désobéissance », en négligeant d'observer le seul jour de la semaine que Dieu a *sanctifié* – c'est-à-dire *le sabbat du septième jour* !

Le transfert diabolique

Nous savons, grâce au Nouveau Testament, que la véritable Église de Dieu serait de taille modeste et *persécutée*. Jésus instruisit Ses disciples en disant : « Entrez par la porte étroite. Car large est la porte, spacieux est le chemin qui mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par là. Mais étroite est la porte, resserré le chemin qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent » (Matthieu 7 :13-14).

Jésus a appelé Son Église le « petit troupeau » (Luc 12 :32). Et, dans Sa prophétie sur le mont des Oliviers, Il fit la mise en garde suivante : « Alors on vous livrera aux tourments, et l'on vous fera mourir ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom » (Matthieu 24 :9). Regardons les choses en face : ce ne sont *pas* les chrétiens « traditionnels » qui sont « haïs de toutes les nations ». Pourquoi ? Parce qu'ils se sont fort bien intégrés au monde, marchant de concert avec ses coutumes, ses traditions et souvent même ses *péchés*.

Y avait-il encore, après l'époque apostolique, une Église telle que décrite par Jésus, gardant fidèlement le véritable jour de sabbat ? Assurément oui ! En fait, bien que cela n'ait aucun impact, tous les historiens de l'Église reconnaissent que des milliers d'entre les premiers chrétiens continuèrent à respecter le sabbat du septième jour, pendant des générations successives !

Nous avons déjà lu la déclaration de Jesse Lyman Hurlbut : « **Dans la mesure où l'assemblée était surtout constituée de Juifs, on observait le sabbat...** » Mais y a-t-il eu quelque écrivain biblique inspiré, pour nous dire que le sabbat devait être *changé* plus tard ?

Bien sûr que non !

Car la tête vivante et active de la véritable Église de Dieu est Jésus-Christ : « Il est la tête du corps de l'Église ; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier » (Colossiens 1:18; cf. aussi Éphésiens 1:22). L'épître aux Hébreux nous dit : « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu ; considérez quelle a été la fin de leur vie, et imitez leur foi. **Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et éternellement** » (Hébreux 13:7-8).

En effet, à travers toute la Bible, un seul jour est mis à part pour le sabbat : le *septième jour*. Et ce jour tombe le samedi ! Voici une citation de James Gibbons, un archevêque de Baltimore, probablement le mieux connu des dirigeants catholiques américains de son époque. Examinez ce que ce catholique américain de très haut rang a écrit sur le sabbat de Dieu, dans un célèbre ouvrage intitulé *La Foi de nos pères* : « **Vous pouvez lire la Bible de la Genèse à l'Apocalypse, sans trouver une seule ligne autorisant la sanctification du dimanche. Les Écritures font valoir l'observance religieuse du samedi, un jour que nous n'avons jamais sanctifié** »⁶.

Notez aussi cet extrait de *The Catholic Mirror*, le journal officiel de l'archidiocèse de Gibbon, placé sous sa direction : « Dans l'Ancien Testament, référence est faite cent vingt-six fois au sabbat et tous ces textes expriment sans contredit la volonté de Dieu ordonnant que le septième jour soit observé » (9 septembre 1883). Il déclare ensuite : « Il est inconcevable de mettre en doute la question de l'identification du samedi au sabbat, ou au septième jour, étant donné que le peuple d'Israël a toujours observé le samedi depuis que la loi fut donnée... »⁷

Voici encore une citation tirée d'un article écrit plus tard, sous la direction du cardinal Gibbons : « **La parole écrite de Dieu enjoint à Ses fidèles d'observer le samedi d'une manière indiscutable, répétée et des plus insistantes, accompagnée d'une menace de mort catégorique pour celui qui désobéirait** »⁸.

Pourrait-on être plus clair ? *Bien entendu*, l'Église de Dieu qui observe les commandements a continué à garder le sabbat du septième jour – du vendredi au coucher du soleil au samedi au coucher du soleil !

George Park Fisher, professeur d'histoire ecclésiastique respecté à l'université de Yale, est d'accord avec Hurlbut pour dire que les premiers chrétiens observaient le sabbat du septième jour de la semaine. Il a écrit : « Au début, les chrétiens juifs fréquentaient les synagogues. Ils continuaient à observer les fêtes requises par la loi ; ce n'est que progressivement qu'ils rallièrent les idées et les actes chrétiens. **Ils observaient le sabbat le samedi, selon la loi de Moïse** »⁹.

Étant donné que le commandement de Dieu est exprimé si clairement dans Sa parole – et que l'Église qui croyait à la Bible l'observait – d'où le dimanche provint-il ? Le célèbre historien Will Durant écrit : « **Le caractère important du sabbat juif fut transféré sur le dimanche chrétien, qui le supplanta au second siècle.** »¹⁰ (C'est nous qui soulignons).

Comment cela arriva-t-il ? Une étude catholique nous révèle que « **l'Église [catholique] transféra simplement l'obligation d'observer le samedi au dimanche.** »¹¹ *The Catholic Mirror* partage cette opinion : « **L'Église catholique [...] en vertu de sa divine mission, changea le jour du samedi au dimanche.** »¹² L'Université Pontificale Grégorienne de l'Église catholique de Rome *publia* un livre de Samuele Bacchiocchi, érudit non catholique, qui prouve incontestablement ce fait ! La préface, écrite par Vincenzo Monachino, président du département d'Histoire de l'Église de l'Université déclare :

« Nous [L'Église catholique romaine] faisons volontiers référence à la thèse défendue par Bacchiocchi en ce qui concerne le lieu d'émergence du culte du dimanche : Pour lui, cela ne commença probablement **pas dans l'Église primitive de Jérusalem**, bien connue pour son attachement profond aux traditions religieuses juives, **mais plutôt dans l'Église de Rome**, l'abandon du sabbat et l'adoption du dimanche en tant que jour du Seigneur, sont le résultat **d'une combinaison de facteurs religieux chrétiens, juifs et païens.** »¹³

Un jour en vaut-il un autre ?

Certains citent Romains 14 :5-6, pour prouver que la question ne se pose pas au sujet du jour à observer comme sabbat, ou si un jour est requis pour cela. Dans ce passage, l'apôtre Paul déclare : « Tel fait une distinction entre les jours ; tel autre les estime tous égaux. Que chacun

Samedi contre dimanche – Déclarations d'autres Églises

Jésus-Christ dit au sujet des pharisiens : « C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes [...] Vous rejetez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition » (Marc 7 :7-9). Cependant, veuillez noter ce que les autres Églises admettent quant à leur observance du dimanche au lieu du samedi :

LES CATHOLIQUES ROMAINS

Stephen Keenan, *A Doctrinal Catechism*, pages 174, 352, 1899. C'est nous qui soulignons :

« [Question :] Pouvez-vous prouver que l'Église a le pouvoir d'instituer des préceptes solennels ?

« [Réponse :] Si elle n'avait pas un tel pouvoir, elle n'aurait pu faire ce que tous les religieux modernes acceptent avec elle – elle n'aurait pas pu substituer l'observance du dimanche, qui est le premier jour de la semaine, à celle du samedi, le septième jour, **un changement que les Écritures n'autorisent pas...** »

« Q. : Lorsque les protestants rendirent profane le samedi [...] se basaient-ils sur les Écritures comme seule source de croyance... ?

« R. : **Au contraire, ils n'avaient que l'autorité de la tradition pour agir ainsi. En rendant le samedi profane, ils violent l'un des commandements que Dieu n'a jamais annulé...** : "Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier". »

Peter Geierman, *The Convert's Catechism of Catholic Doctrine*, p. 50, 1946 :

« Q. : Quel est le jour du sabbat ?

« R. : Le jour du sabbat est le dimanche.

« Q. : Pourquoi observons-nous le dimanche au lieu du samedi ?

« R. : Nous observons le dimanche, à la place du samedi, parce que l'Église catholique, [au concile de Laodicée, vers 363], en transféra la sanctification du samedi au dimanche. »

The Catholic Press, p. 2, août 1900 :

« Le dimanche est une institution catholique et [...] ne peut être justifiée que par les principes catholiques [...] Du début à la fin des Écritures, aucun passage n'autorise le transfert du culte public hebdomadaire du dernier jour de la semaine au premier. »

LES MÉTHODISTES

Charles Buck, *A Theological Dictionary*, p. 403, 1830 :

« En hébreu, SABBAT signifie repos, c'est le septième jour de la semaine [...] Il faut avouer qu'il n'y a pas de loi, dans le Nouveau Testament, concernant l'observance du premier jour. »

Clovis Chappell, *Ten Rules for Living*, p. 61, 1938 :

« La raison pour laquelle nous observons le premier jour, au lieu du septième, n'est basée sur aucun commandement divin. L'on chercherait en vain, dans les Écritures, pour trouver une autorisation de passer du septième jour au premier. »

LES PRESBYTÉRIENS

***Christian at Work*, 19 avril 1883, cité par E.J. Waggoner dans *Fathers of the Catholic Church*, p. 294, 1888, C'est nous qui soulignons :**

« ...Certains ont essayé d'édifier l'observance du dimanche sur un commandement apostolique, étant donné que les apôtres n'ont pas du tout donné d'ordre en cette matière [...] La vérité est aussi simple que le *litera scripta* [écrit littéral] de la Bible, ***les Sabbatariens possèdent le meilleur des arguments.*** »

LES ANGLICANS

Isaac Williams, D.D., *Plain Sermons, par les Contributeurs aux Tracts for the Times*, vol. IX, Sermon CCCIV, pp. 267, 269, 1847, C'est nous qui soulignons :

« ...Où trouver, dans les Écritures, que nous devons observer le premier jour ? Il nous est commandé de garder le septième mais, nulle part, il ne nous est ordonné d'observer le premier jour [...] La raison pour laquelle nous considérons que le premier jour de la semaine est saint, au lieu du septième, tient du même raisonnement que celui par lequel nous observons beaucoup d'autres choses. **Ce n'est pas parce que la Bible le dit, mais parce que l'Église nous enjoint de le faire.** »

LES ÉPISCOPAUX

Philip Carrington, *Toronto Daily Star*, 26 octobre 1949 :

« Le commandement biblique déclare que nous devons nous reposer le septième jour. Il s'agit du samedi. Nulle part, dans la Bible, il n'est établi que le culte devrait se tenir le dimanche. »

LES BAPTISTES

“Consider the Case for Quiet Saturdays”, *Christianity Today*, 5 novembre 1976 :

« ...Il n'y a rien, dans les Écritures, qui nous demande d'observer le dimanche au lieu du samedi comme un jour saint. »

ait en son esprit une pleine conviction. Celui qui distingue entre les jours agit ainsi pour le Seigneur. » Mais parle-t-on effectivement ici de l'observance du sabbat ?

Veuillez noter le reste du verset 6 : « Celui qui *mange*, c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâces à Dieu ; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas, et il rend grâces à Dieu. » Qu'est-ce que cela signifie ? Romains 14 commence avec Paul disant aux chrétiens de Rome d'accueillir celui qui est « faible dans la foi », et de ne pas discuter d'opinions (verset 1), c'est-à-dire de choses dont certains n'étaient pas convaincus. Au verset 2, Paul mentionne le cas de certaines personnes qui ne mangeaient que des légumes pour diverses raisons religieuses, quoique la Bible mentionne, en de nombreux endroits, qu'il est acceptable de manger des aliments purs. Par exemple, dans la parabole de l'enfant prodigue, on trouve la description d'un père juste qui prépare un « veau gras » pour un repas de réjouissance (Luc 15 :23).

Dans d'autres épîtres, Paul explique une raison particulière pour laquelle certains chrétiens étaient devenus végétariens. La majeure partie des aliments acceptables, que l'on trouvait sur le marché, avaient été offerts aux idoles. À cela, Paul dit : « Pour ce qui est donc de manger des viandes sacrifiées aux idoles, nous savons qu'il n'y a point d'idole dans le monde et qu'il n'y a qu'un seul Dieu [...] Mais cette connaissance n'est pas chez tous. Quelques-uns, d'après la manière dont ils envisagent encore l'idole, mangent de ces viandes comme étant sacrifiées aux idoles, et leur conscience, qui est faible, en est souillée » (1 Corinthiens 8 :4, 7).

Plusieurs nouveaux convertis pensaient qu'en mangeant de tels aliments, ils participaient au culte idolâtre, mais ils ne fréquentaient pas les autres chrétiens et s'éloignaient d'eux. C'est la pire chose que l'on puisse faire puisque Paul déclara, dans Romains 14, que « celui qui a des doutes au sujet de ce qu'il mange est condamné, parce qu'il n'agit pas par conviction. Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché » (verset 23). Ne sachant pas si quelque chose est intrinsèquement bon ou mauvais, ou si vous pensez que c'est *peut-être* mauvais mais que vous le fassiez tout de même, vous êtes en train de pécher.

À l'attention de ceux qui n'ont rien contre le fait de manger de la viande, Paul dit : « Que celui qui mange ne méprise point celui qui

ne mange pas » (verset 3). Mais dans ce même verset, il ajoute : « Et que celui qui ne mange pas ne juge point celui qui mange, car Dieu l'a accueilli. » Ensuite, il recommande à ceux qui mangent [de tout] de ne pas le faire devant ceux qui ne mangent pas [de tout] (versets 15-22).

Mais pourquoi Paul, dans sa dissertation sur le « manger ou pas », fait-il mention de l'équivalence des jours ? Parce que cela implique le même principe ! Il y avait *quelques* nouveaux convertis, encore fragiles, qui pensaient que certains jours étaient *supérieurs* à d'autres pour jeûner, manger ou s'abstenir de certains aliments. D'autres estimaient que tous les jours étaient égaux pour jeûner ou pour manger de tous les aliments purs.

Le Christ a dit, au sujet du jeûne, que nous devons le faire devant Dieu, sans que les autres personnes ne le sachent (Matthieu 6 :16-18). Mais les Juifs et les Gentils pratiquaient – les uns comme les autres – des « demi-jeûnes » pendant des jours particuliers de la semaine ou du mois. Les pharisiens jeûnaient, selon leur coutume, « deux fois par semaine » (Luc 18 :12). Le peuple juif jeûnait pendant certains mois (Zacharie 7 :4-7). Cependant, les autorités religieuses juives étaient divisées sur le sujet. Les Gentils étaient également divisés sur le choix des dates et des aliments dont il fallait s'abstenir (pendant certains jours).

La seule raison pour laquelle le sabbat fut impliqué, dans ces débats, était de savoir si l'on pouvait jeûner pendant ce jour. Cependant, ce n'était pas le sujet principal de ces discussions ; si Paul en avait controversé, il en aurait probablement fait mention – comme dans Colossiens 2 :16, où les Gentils convertis au christianisme critiquaient la manière d'observer le sabbat et les Fêtes. Quoi qu'il en soit, la controverse dans Romains 14 au sujet de la considération de jours particuliers n'avait *rien* à voir en pratique avec le sabbat de Dieu ou avec Ses autres Jours saints !

Ici, il n'est pas question d'observer ou non les jours que Dieu a sanctifiés. Il s'agit de traditions d'hommes – plusieurs étaient d'accord de suivre ces dernières, mais *pas* de s'en imposer d'autres. Aux yeux de Dieu, ce n'est pas la date à laquelle nous jeûnons qui a de l'importance, sauf pour le jour des Expiations, où Dieu nous *ordonne* de jeûner. Ce qui est important à Ses yeux, c'est l'attitude avec laquelle nous jeûnons – et que nous ne jugions point les autres selon nos idées personnelles.

Le droit de changer le jour ?

Petit à petit et furtivement, Satan avait réussi à influencer des théologiens catholiques égarés, qui commencèrent à introduire l'antique « jour d'adoration du soleil » à la place du sabbat hebdomadaire. Après tout, des millions de païens avaient toujours observé ce jour, le dimanche, dans leur culte d'adoration de l'astre solaire et d'autres corps célestes. Ces théologiens séduits pensaient qu'un changement pour le dimanche faciliterait la « conversion » des païens au christianisme !

Mais *quelle sorte* de « christianisme » peut-il y avoir lorsqu'on se met à changer les Dix Commandements de Dieu, et que l'on se met ensuite à noyer *le mode de vie* enseigné par le Christ et par l'Église apostolique d'origine ? Cela pourrait-il encore demeurer le *véritable* christianisme ? Référons-nous aux propres paroles de Jésus : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais seulement celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Matthieu 7 :21).

Sous l'influence trompeuse de Satan, les Églises protestantes ont suivi « leur mère Rome », en rejetant le véritable sabbat de Dieu. Quoiqu'elles aient répudié un certain nombre d'enseignements catholiques, la pratique païenne du dimanche, en tant que jour de culte, n'en faisait pas partie. Néanmoins, *beaucoup* d'érudits protestants du début de la Réforme étaient très bien informés. En fait, ils *savaient* ce que la Bible enseigne, effectivement ! Veuillez noter ce que Martin Luther, le *père* de la Réforme protestante duquel l'Église luthérienne tire son nom, a écrit : « Si Carlstadt [un des seuls réformateurs s'opposant à l'observance du dimanche] devait écrire davantage sur la question du sabbat, le dimanche devrait céder, et il nous faudrait revenir au sabbat, c'est-à-dire au samedi. »¹⁴ Mais Luther ne voulait pas revenir au jour correct. Il écrivit dans son grand catéchisme que : « Il faut nous y tenir, afin que personne ne cause de désordre dans l'Église par une innovation inutile. »¹⁵

C'est pourquoi, l'Église catholique reconnaît aisément avoir changé le jour ! Cela démontre que les protestants ne se basent pas uniquement sur la Bible pour établir leurs doctrines – comme ils le disent – mais qu'ils reconnaissent l'« autorité » de l'Église de Rome pour changer la loi de Dieu. Voici comment *The Catholic Mirror* l'explique :

« À sa naissance, le monde protestant découvrit que le sabbat chrétien [dimanche] était trop fortement enraciné pour

aller à contre sens ; par conséquent, il se trouva dans la situation d'accepter un arrangement, **attribuant, ainsi à l'Église le droit de changer le jour** depuis trois cents ans. **Ce jour-là, le sabbat chrétien [dimanche] est devenu l'enfant légitime de l'Église catholique [...] sans un mot de remontrance [de protestation] du monde protestant.** »¹⁶

Incroyable ? Certes ! Mais les catholiques n'avaient aucunement le « droit » de changer le jour. Et pourtant, c'est ce qu'ils firent, et les Églises protestantes leur emboîtèrent le pas. Pendant tout ce temps, la véritable Église de Dieu continuait à observer le *vrai* sabbat de Dieu – comme à l'époque apostolique. Avant de conclure, consultons encore un érudit connu, W.D. Davis :

« Partout, spécialement dans l'Est de l'Empire romain, il y avait des judéo-chrétiens dont le style de vie ne se différençait guère de celui des Juifs. Pour eux, l'évangile était une continuation du judaïsme [de la religion de Moïse] ; la nouvelle alliance établie par Jésus au cours de la Cène et scellée de son sang ne signifiait pas que l'alliance passée entre Dieu et Israël était caduque. Ils observaient toujours les fêtes de Pâque, Pentecôte et des Tentes [Tabernacles] ; ils continuaient d'être circoncis, d'observer le Sabbat hebdomadaire et les interdits alimentaires de la Loi de Moïse. Selon certains spécialistes, telle était leur force que jusqu'à la chute de Jérusalem en 70 ils ont dominé le mouvement chrétien. »¹⁷

Si les observateurs du sabbat furent l'« élément dominant » du christianisme depuis plus de *40 ans* après la mort du Christ et la descente du Saint-Esprit, *cela ne nous dit-il rien* ? N'est-il pas évident que si Jésus Lui-même, si Pierre, Jacques, Paul et la *majorité* de l'Église chrétienne de ce temps observaient le sabbat du septième jour, *ce jour-là est celui que nous devons tous observer* ? C'est le jour que les premiers apôtres du Christ ont observé *jusqu'à la fin de leur vie*. Avec quelle *audace*, les théologiens du Moyen Âge placèrent-ils le nom du Christ sur un jour qu'Il *n'avait jamais* observé – *jamais* sanctifié ? Avec quelle *audace* remplacèrent-ils le saint sabbat de Dieu par le « jour du soleil » païen – dimanche ? Avec quelle *audace*

pervertirent-ils le véritable « signe » qui identifie le *Créateur* et ceux qui L'adorent ?

Sous la puissante influence de Satan le diable, « celui qui séduit toute la terre » (Apocalypse 12 :9), *ils ont fait cela !* (Pour en apprendre davantage sur le changement du saint sabbat de Dieu aux jours païens, n'hésitez pas à nous demander votre exemplaire gratuit, *La bête de l'Apocalypse : Mythe, métaphore ou réalité à venir ?*)

En conséquence, pour réellement suivre ce que la *Bible* enseigne, vous devez observer le sabbat du septième jour – du vendredi au coucher du soleil jusqu'au samedi au coucher du soleil. Mais, si vous voulez transiger sur le commandement qui identifie le vrai Dieu, vous vous sentirez à l'aise en observant le « jour du soleil » comme la majorité vaniteuse – les innombrables millions de personnes dont les prophéties indiquent qu'elles seront bientôt les victimes de la plus grande *tribulation* de l'histoire humaine, à cause de leur rébellion contre le vrai Dieu (cf. Matthieu 24 :21-22) !

Comment observer le sabbat ?

Comment devons-nous, au juste, observer le sabbat ? Nous avons déjà vu que les scribes et les pharisiens avaient essayé de légiférer, dans les moindres détails, tout ce qui était acceptable ou non pendant le sabbat. En agissant de la sorte, ils firent du sabbat un lourd *fardeau* – chose qui n'avait jamais été dans l'intention de Dieu (cf. 1 Jean 5 :3). Il parla du sabbat et le *magnifia* à d'autres endroits de Sa parole, en *plusieurs* points spécifiques, mais principalement en expliquant les grands principes spirituels.

Que dit Dieu ? Il a dit dans le quatrième commandement : « **Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage** » (Exode 20 :9). Beaucoup de gens seront surpris de savoir que cela fait partie intégrante de ce commandement. Dieu prescrivit que les six premiers jours de la semaine soient réservés pour vaquer à nos occupations et à notre travail. Il a prévu que nous travaillions et que nous soyons productifs pour *gagner* notre pain quotidien. Dans Proverbe 19 :15, nous lisons : « La paresse fait tomber dans l'assoupissement, et l'âme nonchalante éprouve la faim. » Celui qui esquive ses responsabilités, pendant les six premiers jours de la semaine, est coupable de transgresser la loi divine tout comme celui qui travaille le septième jour !

Cela nous amène à enchaîner avec la seconde injonction de cette grande loi : « **Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel,**

ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes » (Exode 20 :10). Ainsi, vous ne devez rien faire qui soit un *travail* pendant le sabbat – votre emploi, vos affaires personnelles, vos occupations ménagères, ou une activité fatigante. Il en va de même pour ceux de votre entourage sur qui vous avez une responsabilité. Bien sûr, préparer – ou nettoyer après – un repas léger n'est pas interdit. Nous trouvons de nombreux exemples démontrant que Jésus s'est réjoui avec les autres en mangeant au cours du sabbat. Il ne condamna *jamais* la pratique de l'hospitalité pendant le sabbat (cf. Luc 14 :1-6).

Toutefois, cesser de travailler ce jour-là n'est pas la seule chose que Dieu nous ordonne. Il donne aussi une instruction *positive*. Dans le récit des Dix Commandements, seul, le quatrième commence par un rappel : « *Observe* le jour du repos, pour le *sanctifier* » (Deutéronome 5 :12). Recherchons comment Dieu nous donne la façon de le faire. Lévitique 23 mentionne que « **les fêtes de l'Éternel [pas celles des Juifs], que vous publierez, seront de saintes convocations** ». Dieu a dit : « **Voici quelles sont mes fêtes** » (verset 2). La première mentionnée est le sabbat hebdomadaire : « On travaillera six jours ; mais le septième jour est le sabbat, le jour du repos : il y aura **une sainte convocation**. Vous ne ferez aucun ouvrage : c'est le sabbat de l'Éternel, dans toutes vos demeures » (verset 3). Ensuite, Dieu dresse la liste de Ses sept autres Fêtes qui sont aussi des sabbats *annuels*. Ces Jours embrassent également l'esprit du commandement sur le sabbat.

Les sabbats de Dieu – annuels et hebdomadaires – sont des saintes « convocations » et sont, conséquemment, des Jours destinés aux services religieux. Lorsque nous nous associons à d'autres personnes en qui Dieu réside, nous nous associons en réalité avec Lui (cf. 1 Jean 1 :3, 7). Le Nouveau Testament déclare : « **N'abandonnons pas notre assemblée**, comme c'est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour » (Hébreux 10 :25). Nous ne devons pas négliger de nous assembler les jours que Dieu a choisis à cet effet.

En fin de compte, pour vraiment comprendre comment Dieu veut que nous observions le sabbat, examinons ce qu'Il dit dans Ésaïe 58 : « **Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices, pour**

sanctifier l'Éternel en le glorifiant, et si tu l'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel, et je te ferai monter sur les hauteurs du pays » (versets 13-14).

Ainsi, nous ne devons pas rechercher notre propre plaisir pendant ce jour saint. Cela signifie que nous ne devons pas pratiquer nos passe-temps ou nos activités de loisir. Mais cela ne nous empêche pas de faire des choses agréables le sabbat, puisque nous devons faire nos *délices* de ce jour. Le point est que, quoi que nous fassions, Dieu doit en faire intrinsèquement partie. Une promenade en famille dans un site naturel, par exemple, peut être une bonne façon de se rapprocher du Dieu suprême, qui a fait la belle création que nous pouvons voir.

Quand le septième jour arrive, nous devons cesser de poursuivre notre « propre voie » (nos occupations habituelles), et nos « propres plaisirs », ou de discuter de choses quotidiennes dans lesquelles Dieu n'est pas impliqué. Cela est souvent *très difficile*, car « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle » (Matthieu 12 :34). Pour vraiment observer le sabbat en esprit, nous devons axer nos *pensées* sur Dieu et sur les choses qu'Il nous demande de nous concentrer, durant cette période sainte. Nous serons alors bénis, comme Dieu l'a promis.

En outre, en plus de s'assembler avec les membres de l'Église de Dieu, en ce jour saint, nous devons nous rappeler la recommandation du Christ « de faire du bien les jours de sabbat » (Matthieu 12 :12). C'est un jour que nous pouvons utiliser pour encourager les gens, pour écrire à des malades ou à des amis chrétiens qui sont isolés. On peut également rendre visite à des malades ou à d'autres personnes qui en ont besoin, ou même les inviter à prendre un repas le vendredi soir (cf. Matthieu 25 :34-36 ; Jacques 1 :27).

Il ne faut donc pas envisager le sabbat comme un jour où l'on ne « peut rien faire » ! Au contraire, nous devons appréhender ce jour très spécial comme une période au cours de laquelle nous *pouvons* – et *devons* – *prendre le temps* d'étudier et d'analyser soigneusement la Bible. C'est une période pendant laquelle nous avons l'occasion de nous asseoir tranquillement, pour méditer sur les questions essentielles de la vie : Pourquoi sommes-nous nés ? Quel est le but de la vie ? Quelle est la *manière* d'aller vers ce but ? Comment agir personnellement pour y parvenir ? En plus, le sabbat est le moment idéal pour *prier* de tout cœur, sans être pressé, à notre Père céleste – pour « communier »

avec Lui, pour *L'adorer*, pour en arriver à *Le connaître* intimement. C'est ainsi que l'on *observe* le saint sabbat de Dieu.

Des Dix Commandements, le quatrième a toujours été un véritable commandement « épreuve » (cf. Exode 16 :4). Beaucoup acceptent les neuf autres – ne pas adorer d'autres dieux, honorer ses parents, ne pas tuer, ne pas commettre l'adultère, ne pas voler, ne pas convoiter, etc. Mais le quatrième commandement est différent. L'observer signifie vivre visiblement à l'encontre de la société qui nous entoure – peut-être même que cela fait singulier ou bizarre. Mais Jésus a dit : « Si quelqu'un vient à moi, sans me préférer à son père, à sa mère, à sa femme, à ses enfants, à ses frères, et à ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple » (Luc 14 :26-27).

Préférez-vous la « louange des hommes » à celle de Dieu ? Avez-vous le *courage* et la *foi* d'obéir aux commandements de Dieu ? – même si vous perdez votre emploi et vos amis les plus intimes ?

Les vrais chrétiens obéissent au quatrième commandement

Dans la Bible, Dieu montre que Ses vrais disciples *observent* Ses commandements. Dans Apocalypse 12, Il décrit la véritable Église – le petit troupeau – qu'Il a *délivrée* de l'emprise de l'Empire romain, durant le Moyen Âge (verset 6). Ensuite, Il nous prévient de quelle manière cela arrivera encore à *notre époque* (verset 14). Finalement, Il décrit la *colère* de Satan contre l'Église : « Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre au reste de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui retiennent le témoignage de Jésus » (verset 17).

Dans Apocalypse 14 :12, Dieu explique ce qui caractérise Ses saints, en disant : « **C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.** » Veuillez noter que les saints ne se contentent pas d'observer seulement certains « nouveaux » commandements de Jésus. Ils observent les commandements *de Dieu* par la foi *de Jésus-Christ* – pas seulement par la foi *en Lui* (cf. Galates 2 :20). Car, par le Saint-Esprit, ils permettent au Christ de *vivre Sa vie* en eux, leur donnant la puissance de vaincre le monde et Satan et, par conséquent, celle de pouvoir *obéir* à la loi spirituelle de Dieu !

Et Apocalypse 22 :14 décrit ceux qui vivront éternellement avec Dieu le Père et avec le Christ, dans la nouvelle Jérusalem : « Heureux

ceux qui observent ses commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville ! » (*Ostervald*).

Dans Sa célèbre prophétie sur le mont des Oliviers, dans Matthieu 24, Jésus décrit l'époque où les vrais chrétiens devront une fois encore *fuir*, pour sauver leur vie. Cette époque est proche, car elle se place juste avant la grande tribulation au cours de laquelle *toute* l'humanité serait exterminée, si Dieu n'intervenait pas surnaturellement. Dans Son message d'avertissement à Ses véritables serviteurs, pour qu'ils sachent *que faire* lorsqu'elle approchera, Jésus dit : « **Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat** » (verset 20). En conséquence, Jésus *savait* qu'à l'époque de la fin, Ses vrais disciples *observeraient* encore le véritable jour du sabbat !

Dans une autre prophétie relative aux *temps de la fin*, la parole de Dieu montre que Ses vrais serviteurs observeront le saint jour du sabbat même pendant le règne millénaire du Christ sur cette Terre : « Car, comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je vais créer subsisteront devant moi, dit l'Éternel, ainsi subsisteront votre postérité et votre nom. À chaque nouvelle lune et à **chaque sabbat, toute chair viendra m'adorer, dit l'Éternel** » (Ésaïe 66 :22-23). Ainsi, l'obéissance au quatrième commandement n'est pas une « vieille relique ». Ce sera la « future mode », car toute l'humanité apprendra à obéir aux commandements de Dieu et à *observer* saintement les Jours qu'Il a *déclaré* saints. Ce sera dans le Millénium à venir, qui viendra bientôt, avec l'établissement du Royaume de Dieu sur cette Terre !

À nous qui voulons *obéir* maintenant à notre Créateur – par Jésus-Christ qui vit Sa vie en nous – il nous sera octroyé l'occasion inouïe de servir sous Son autorité, en gouvernant les villes et les nations du monde à cette époque-là. Nous sommes de *véritables pionniers* qui se préparent pour le monde à venir. Nous sommes *en train de vaincre* – en résistant à l'attraction et aux tendances de cette société matérialiste, influencée par Satan. Jésus a dit à celui : « qui vaincra, et qui gardera jusqu'à la fin mes œuvres, je donnerai autorité sur les nations. Il les paîtra avec une verge de fer, comme on brise les vases d'argile, ainsi que moi-même j'en ai reçu le pouvoir de mon Père » (Apocalypse 2 :26-27).

Cependant, même actuellement, dans cette société charnelle, vous n'êtes pas seul(e), individuellement, à observer le sabbat. Lorsqu'on inclut dans ce groupe les juifs orthodoxes, les adventistes du septième jour, les baptistes du septième jour et beaucoup d'autres Églises, ce sont

des millions de gens qui observent le sabbat du septième jour. Ils ont découvert, comme vous, qu'il est possible d'observer ce commandement test, d'être bénis et prospères de diverses façons. Vous rencontrerez même bon nombre de gens, dans notre société, qui admireront votre courage et votre détermination, bien que Dieu ne les ait pas « appelés » actuellement pour avoir une compréhension spirituelle complète.

Souvenez-vous qu'il y a des millions de gens qui cherchent sincèrement à faire ce qui est bien. Cependant, Jésus a dit : « *Nul* ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour » (Jean 6 :44). Mais si Dieu *vous* appelle, s'Il ouvre dès maintenant votre esprit à *Sa vérité*, vous avez la *responsabilité d'agir* en conséquence. Comme il est dit dans Jacques 4 :17 : « Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »

En fin de compte, si vous voulez sincèrement obéir à Dieu et faire partie de Ses « prémices » dans Son plan de salut, vous souhaitez entrer en contact avec le « petit troupeau », que le Christ sauvegarde en cette présente génération. Cette brochure est produite par un corps de croyants, qui fait l'Œuvre de Dieu. C'est l'Église qui produit et diffuse, dans de nombreux pays, l'émission de télévision *Le Monde de Demain* en plusieurs langues, et qui publie la revue *Le Monde de Demain*. Nous sommes l'Église du Dieu Vivant, et vous pouvez nous faire parvenir vos questions ou demandes de renseignement, en nous écrivant à l'une des adresses mentionnées à la fin de cette brochure. Nous avons aussi des représentants dans beaucoup de villes tout autour du globe. Souhaitez-vous avoir l'occasion d'observer le véritable sabbat, de vous associer chaleureusement à d'autres personnes qui croient comme vous, et de mieux apprendre tout ce qui concerne le dessein du Dieu suprême ?

Souhaitez-vous participer avec d'autres à cette croisade destinée à préparer la voie pour le retour de Jésus-Christ, sur cette Terre ? Nous l'espérons, car tout cela contribuera énormément à votre croissance spirituelle. À moins que vous rejoigniez d'autres personnes qui ont la vraie foi de Jésus-Christ, et qui sont nourries de *Sa parole* au lieu de traditions humaines, vous *risquez de « mourir » spirituellement*. L'épître aux Hébreux, dans un passage déjà cité dans cette brochure, dit : « Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à l'amour et aux bonnes œuvres. **N'abandonnons pas notre assemblée**, comme c'est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour » (Hébreux 10 :24-25).

Voulez-vous pratiquer, personnellement, la *foi* et avoir le *cou-rage* d'obéir à Dieu qui vous donne le souffle de la vie ? Ou préfé-rez-vous, au contraire, suivre les séductions de ce monde placé sous la forte influence de Satan ? Vous SAVEZ à présent que le Dieu de la Bible *vous* ordonne d'observer Son saint sabbat, et que la peine capitale pour la *transgression* de la loi divine, c'est la *mort* dans l'étang de feu : « Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6 :23 ; Apocalypse 21 :8).

Tout comme Dieu l'a déclaré à l'ancien Israël, dans Sa parole ins-pirée, Il vous parle maintenant à vous, lorsqu'Il dit : « J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. *Choisis la vie*, afin que tu vives, toi et ta postérité (Deutéronome 30 :19). »

Bibliographie

1. *The Expositor's Bible Commentary*, Gaebelein, et al., volume 9, p. 99
2. *Histoire de l'Église chrétienne*, Jesse Lyman Hurlbut, éditions Vida, p. 34, traduction Philippe Le Perru
3. *La foi de nos pères*, James Gibbons, éditions Retaux-Bray, p. 107, traduction Adolphe Saure
4. *Anchor Bible Dictionary*, volume 5, p. 855
5. *A Commentary, Critical and Explanatory, on the Old and New Testament*, Robert Jamieson, Andrew Fausset & David Brown, volume 2, p. 449
6. op. cit. *La foi de nos pères*, p. 107
7. *The Catholic Mirror*, 9 septembre 1883
8. *The Catholic Mirror*, 23 septembre 1893
9. *History of the Christian Church*, George Park Fisher, Charles Scribner's Sons, p. 40
10. *Histoire de la civilisation*, Will Durant, "César et le Christ", volume 9, éditions Rencontre, p. 246, traduction Jacques Marty
11. *Father Smith Instructs Jackson*, John Francis Noll, session 19
12. *The Catholic Mirror*, 23 septembre 1893
13. *From Sabbath to Sunday: A Historical Investigation of the Rise of Sunday Observance in Early Christianity*, Catholic Church's Pontifical Gregorian University, pp. 5-6
14. "Contre les prophètes célestes", Martin Luther ; cité dans *Histoire du Sabbat*, John Nevins Andrews, eBook Cera, p. 244
15. *Le grand catéchisme*, Martin Luther, Meyrueis & Cie, 1854, p. 39
16. *The Catholic Mirror*, 23 septembre 1893
17. *Judéo-christianisme*, W.D. Davis, 1972, p. 72 ; cité dans „*Du Sabbat au Dimanche*“, Samuele Bacchiocchi, éditions Lethielleux, pp. 129-130, traduction Dominique Sébire

Bureaux régionaux

Antilles-Guyane

B.P. 869
97208 Fort-de-France Cedex
Martinique

Haïti

B.P. 19055
Port-au-Prince

Belgique

Rue de la Presse 4
1000 Bruxelles

France

B.P. 40019
49440 Candé

Autres pays d'Europe

Le Monde de Demain
P.O. Box 8112
Kettering NN16 6YF
Grande-Bretagne

Canada

P.O. Box 465
London, ON, N6P 1R1
tél. 1-800-828-0618

États-Unis

Tomorrow's World
P.O. Box 3810
Charlotte, NC 28227-8010

Pacifique Sud

Tomorrow's World
P.O. Box 2767
Shortland Street
Auckland 1140
Nouvelle-Zélande